

DÉMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE MGB
 (450) 312-1173
 www.demenagementeconomiquemgb.com

876260_58041_2

STE-THÉRÈSE TOYOTA
 120, boul. Desjardins Est, Sainte-Thérèse
 450 435-3685
 www.stetheresetoyota.com

841584_50627_2

MANGEZ FRAIS

PAGE ACTUALITÉ D'ICI



LORRAINE-BOIS-DES-FILION UN PARC À CHIENS QUI DÉRANGE

03

Photo Claude Desjardins

Pages 15 - 16 et 21 - 22

PAGE ACTUALITÉ D'ICI



RELANCE ÉCONOMIQUE MÉLANIE JOLY EN VISITE CHEZ BAUER

07



SILENCE, ON TOURNE !

UNE VINGTAINE DE PRODUCTIONS EN TOURNAGE DANS LA RÉGION PAGE 4

DR. MARTIN SCUTT, PODOLOGUE & ASSOCIÉS
SOINS ET CHIRURGIES PODOLOGIQUES COMPLETS
 • ÉVALUATION CHIRURGICALE
 • HALLUX VALGUS (OIGNONS) • ORTHÈSES
 • ENFANTS ET ADULTES • DOULEUR • VERRUES

ROSEMÈRE 260, ch. GRANDE-CÔTE
 450.979.0303

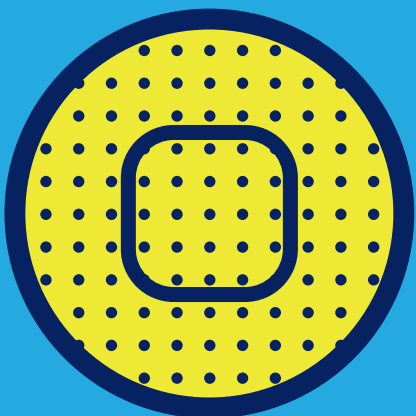
SALLE OPÉRATOIRE, RADIOGRAPHIE & FLUOROSCOPIE (C-ARM)
 OIGNONS, ORTEILS MARTEAUX, NÉVROME DE MORTON, CORS

WWW.PODIATRERIVENORD.COM

FRUITS & LÉGUMES 3 SAISONS
 www.marche3saisons.com
 694, rue Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion

BLÉ D'INDE DU QUÉBEC

FRAIS DU JOUR, TOUS LES JOURS.



**La 2^e dose du vaccin
est essentielle.**



**L'effet combiné des deux doses assure une meilleure protection
contre la COVID-19, pour une plus longue durée.**

Assurez-vous de recevoir la 2^e dose de votre vaccin.

▼ LORRAINE / BOIS-DES-FILION UN PARC À CHIENS QUI DÉRANGE LE VOISINAGE



Ce parc à chiens -fréquenté par Lorrains et Filionois, exaspère le voisinage.

Christian Asselin
casselina@groupejcl.ca

Depuis quelques années, plusieurs villes de la région, par respect pour les maîtres et leurs chiens, ont aménagé, à même des quartiers résidentiels, des parcs spécialement conçus pour aller y promener son chien en toute quiétude. Il semble toutefois que certains profitent de ces installations, mais ne pensent pas aux conséquences pour les voisins.

C'est le cas pour ce parc à chiens que partagent Lorrains et Filionois dans le secteur de la 59^e avenue à Bois-des-Filion, et du boulevard de Gaulle à Lorraine. L'un des voisins immédiats à cet aménagement s'est même doté d'un équipement bien spécial pour faire fuir les visiteurs.

« Certains maîtres n'ont aucun contrôle sur les aboiements sans cesse de leur chien, ce qui amène mes voisins à crier après eux, ou à siffler. En fin de semaine, j'ai remarqué qu'un de mes voisins est même rendu avec une sirène à bateau, sû-

rement branchée sur un compresseur. Ça sonne en Ta! », raconte un résident du secteur, qui fait depuis un certain temps des pieds et des mains - il a notamment envoyé une lettre à la ville - afin de régler cette situation devenue nocive. Il a aussi tourné une vidéo dans laquelle on voit trois chiens courir et japper sans arrêt.

« Je sais qu'ils ne sont là que 20 minutes aux 2-3 jours mais pour nous, c'est presque temps plein les jours de fin de semaine, c'est un roulement continu, mais comme on m'a dit hier : 'ce n'est pas notre faute, moi je ne vous dérange que 20 minutes'. Wow! Quelle empathie! », de poursuivre ce citoyen exaspéré.

LES VILLES Y TRAVAILLENT

Questionné à ce sujet, un représentant de la Ville de Lorraine, où est situé le parc à chiens, a indiqué avoir été mis au courant de cette situation.

« Plusieurs actions ont été faites par le passé. En plus de la sensibilisation faite par le biais de nos différents outils de communication, des affiches ont été installées pour demander aux propriétaires d'éviter

de faire japper leur chien inutilement », nous a répondu Stéphanie Bélisle de la Ville de Lorraine.

Elle a ajouté que le règlement du parc stipule également qu'il est interdit de lancer des objets dans le but de faire jouer le chien risquant ainsi des jappements inappropriés.

« Les préventionnistes à vélo effectuent des visites plus fréquentes pour sensibili-

ser les propriétaires de chien à cette situation », insiste-t-elle.

Considérant que le parc à chiens est également utilisé par les résidents de Bois-des-Filion, il a été convenu qu'une campagne de sensibilisation serait mise en place par les deux municipalités. D'ici là toutefois, tolérance et respect seront de mise.

Songez-vous à vendre ou acheter plus petit?



Il est important d'examiner votre situation financière pour voir comment la vente de votre propriété peut avoir un impact sur vos objectifs financiers, tels la retraite et vos besoins en revenu.

Découvrez comment un plan personnalisé peut répondre à vos besoins actuels et futurs.



Contactez-moi dès aujourd'hui pour une évaluation de votre situation financière.

André Soucy, Pl. Fin.

Planificateur financier et spécialiste en placement
514-242-5375
andre.soucy@banquescotia.com
banquescotia.com/specialistesplacement

Banque Scotia.

MD Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. La Banque Scotia s'entend de La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que de ses filiales et sociétés affiliées, y compris Placements Scotia Inc. Dans ce document, « planificateur financier et spécialiste en placement de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement de Placements Scotia Inc. ou un représentant de courtier en épargne collective, au Québec, également agréé à titre de planificateur financier. Placements Scotia Inc. est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels.



Richard Émond D.D.
Denturologiste

Prothèses dentaires haut de gamme

Prothèses dentaires du bas

Vous recherchez les 3 S,
Stabilité **Succion**
et **Satisfaction**



D. Bouamrane, D.D.

LE CENTRE DU SOURIRE

Richard Émond D.D.
DENTUROLOGISTE

Blainville 681, boul. Curé-Labelle, local 102
Montréal 1407, Pie IX
Terrebonne 955, Des Seigneurs, local 24
450 951-1551

Consultation gratuite • Financement disponible

854560_56746_2



L'escrimeuse et future olympienne Gabriella Page, accompagné du journaliste Nicholas Richard

LE BALADO DE L'ÉTÉ AVEC NICHOLAS RICHARD GABRIELLA PAGE RÉALISERA SON RÊVE À TOKYO

Nicholas Richard
✉ nrichard@groupejcl.ca

La Blainvilloise Gabriella Page prendra part à la plus grande messe sportive au monde, alors qu'elle participera à ses premiers Jeux olympiques, dans quelques jours, à Tokyo.

L'escrimeuse a accueilli l'équipe de tournage chez elle, quelques heures avant de s'envoler pour la capitale japonaise.

À 26 ans, ce sont une dizaine d'années et des milliers d'heures de travail qui seront récompensées et le moins qu'on puisse dire, c'est que l'athlète des Laurentides commence à réaliser de plus en plus que ce qu'elle a accompli est unique et hors du commun. « *Je suis vraiment excitée. Hier j'étais dans ma voiture, dans le trafic, et tout à coup, je me suis mise à*

pleurer. Pleurer de joie. Je me suis rendue compte que finalement, on avait réussi », a-t-elle souligné au cours de cet échange ponctué d'anecdotes et d'histoires qui rappellent à quel point le parcours d'un athlète est long, et souvent difficile, pour se rendre aux Jeux olympiques.

L'histoire de Gabriella Page en est une de résilience et d'apprentissage. Au cours des années, elle subit plusieurs blessures assez sérieuses et elle a raté la qualification pour les Jeux olympiques de Rio en 2016. Toutefois, elle a su se relever et montrer au monde entier qu'elle avait sa place parmi l'élite mondiale, comme en témoignent ses trois médailles aux Jeux panaméricains en 2019.

Aujourd'hui, ce sont toutes les Laurentides qui seront derrière Gabriella dans sa quête pour l'obtention d'une médaille olympique!

L'importance des archives

La Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles aimerait rappeler aux lecteurs l'importance des archives familiales ou corporatives. Au cours de la dernière année, huit nouveaux fonds se sont ajoutés à l'importante collection détenue par notre organisme et quatre autres y seront éventuellement versés.

Avez-vous des archives ? Chaque famille possède des archives qui souvent sont jetées lors d'un décès ou déménagement. Ce geste irréfléchi peut constituer une perte importante. Dans bien des cas, ces archives représentent un trésor qui doit être conservé. Les archives peuvent contenir d'importantes informations généalogiques, divers contrats et bien sûr des photographies. Les spécialistes de la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles peuvent vous conseiller pour leur conservation. C'est la mission de la Société depuis sa fondation en 1939.

Des chercheurs de tous horizons viennent consulter notre banque de documents anciens et moins anciens pour reconstituer l'histoire locale ou celle de leur famille. C'est grâce à la générosité de centaines de donateurs comme vous que nous sommes en mesure de répondre à cette demande. Un bon fonds d'archives peut, en certaines occasions, contenir des éléments pouvant également être sur le sujet d'une exposition à notre musée.



Photo : Fonds Gérard Lajeunesse (P015,S6,D3 et D4)
Texte par André Thériault

Service d'archives de la Société d'histoire
et de généalogie des Mille-Îles
6, rue Blainville Est à Sainte-Thérèse
archives@shgmi.ca



8663980_563983_2

4,7 MILLIONS \$ AMASSÉS AU TOUR CIBC



(C. A.) — La 25e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau tenue le week-end dernier a permis d'amasser la somme de 4,7 M\$ pour la recherche en hématologie pédiatrique au Québec. Pas moins de 736 personnes ont participé à l'événement, soit en parcourant 140 km au départ de Saint-Hyacinthe, Bromont ou Rougemont ou en pédalant dans leur quartier en échange de dons, comme l'ont fait Sandra Filopoulos et sa famille, dont son fils Emmanuel (sur notre photo) dans les rues de Lorraine, le 9 juillet. Comme Sandra qui parrainait cette année la jeune Séanne Thériault, 5 ans de Saint-Eustache, en rémission d'un cancer du foie, les participants avaient tous une personne en tête lorsqu'ils ont relevé ce défi d'envergure. La Fondation Charles-Bruneau les remercie !

NORDINFO

nordinfo.com
Membre du GROUPEJCL
50B, rue Turgeon, Sainte-Thérèse
Québec J7E 3H4
Bureau d'affaires: 450 435-6537
Petites annonces: 450 974-2244
Télé.: publicité: 450 435 7968
Télé.: rédaction: 450 435-0588
Site Internet: www.groupejcl.com

Les Éditions Blainville-Deux-Montagnes inc.
Pour couvrir son territoire complètement,
LE NORD INFO distribue toutes les semaines:

2 986 exemplaires à Lorraine
3 704 exemplaires à Bois-des-Filion
4 582 exemplaires à Rosemère
18 939 exemplaires à Blainville
9 805 exemplaires à Sainte-Thérèse
8 667 exemplaires à Boisbriand
7 939 exemplaires à Saint-Janvier
125 exemplaires en dépôt

Nombre d'exemplaires au 14 juillet 2021
57 732 EXEMPLAIRES CERTIFIÉS

Fondateur: Jean-Claude Langlois • Président-Éditeur: Serge Langlois • Directeur général: Pierre-Marc G. Langlois • Conseil d'administration: Claude Langlois, Michel Langlois, Serge Langlois • Directeur de la production: Yves Bourbonnais • Assistante: Michèle Giroux • Directeur du contenu: Christian Asselin • Adjoint au directeur du contenu: Claude Desjardins • Journalistes: Benoît Bilodeau, Nicholas Richard • Rédactrice publicitaire: Geneviève Blais • Photographes: Yves Déry • Directeur développement numérique et relations publiques: Jean-François Legault • Publicitaire: Clémence Leblanc • Coordinatrice aux ventes internes: Lynda Archambault

NORD INFO est lithographié par l'Imprimerie Transmag et publié par Les Éditions Blainville-Deux-Montagnes. Toute annonce, grande ou petite, est acceptée par NORD INFO. Cependant, le journal dégage sa responsabilité au-delà du coût de l'annonce, en cas d'erreur ou d'omission. La reproduction des annonces et des nouvelles de ce journal est interdite. Distribution Blainville Deux-Montagnes, distributrice de circulaires, ne peut être tenue responsable, pour un montant supérieur au coût du contrat, des dommages résultant d'un incendie, d'une inondation ou d'autres avaries. «Société canadienne des postes - Envois de poste, publication, contrat de vente n° 0109576»



UN EXPERT PRÉVOIT UNE HAUSSE DE TAXES; LA VILLE PRÉTEND LE CONTRAIRE

Christian Asselin
casselina@groupejcl.ca

Dans une analyse publiée le 18 juin, Peter Trent, ex-maire de Westmount, affirme qu'un développement immobilier sur le site de l'ancien golf de Rosemère aurait comme conséquence l'augmentation du compte de taxes des citoyens.

Lors d'une rencontre d'information organisée par la Ville de Rosemère le 24 mars, la directrice du Service des finances et le maire Éric Westram avançaient pourtant tout le contraire, soit qu'un développement immobilier sur l'ancien golf amènerait un allègement fiscal alors que la conservation du site en espace vert engendrerait une hausse des taxes municipales.

Or, selon l'analyse financière de Peter Trent, l'arrivée potentielle de 630 nouveaux logements, avec la moyenne actuelle de Rosemère de 2,9 résidents par logement, ajouterait 1825 nouveaux résidents. Ceci représenterait une augmentation de 13% de la population qui se traduirait par une augmentation de 10% (3.2 M\$) du coût de la prestation des services locaux et régionaux.

À la lumière de ces informations, plus de résidents signifierait donc plus de coûts pour la municipalité, estime celui qui fut maire de Westmount de 1991 à 2001 et de 2009 à 2017. L'étude qu'il a acheminée au service des Finances de la Ville de Rosemère évalue que les dépenses seraient presque trois fois plus élevées que celles avancées par la Ville, se traduisant ainsi par une augmentation moyenne annuelle des taxes foncières d'environ 216\$ par ménage. Les détails de l'analyse seront bientôt disponibles sur le site www.rosemerevert.ca.

QUI EST PETER TRENT ?

Questionné à savoir ce qui faisait de lui un expert en fiscalité et pourquoi il intervenait dans un dossier tel que celui de l'ancien golf de Rosemère, Peter Trent a répondu avoir été approché par l'un des membres du regroupement Rosemère vert.

« Je ne suis pas fiscaliste. Mon analyse se base sur des connaissances personnelles », a-t-il indiqué avant de nous dresser la liste des comités sur lesquels il a siégé au cours de sa carrière.

On y note qu'il fut entre autres, de 2010 à 2016, vice-président de la Com-

mission des Finances et de l'administration de l'agglomération de Montréal. Il a aussi mené un combat contre les fusions municipales de 1999 à 2001. Grâce à ses efforts, une trentaine de villes du Québec ont pu défusionner en janvier 2006.

Peter Trent se targue en outre d'avoir conservé le même taux de taxation à Westmount entre 2009 et 2017. À son départ en 2017, la dette de Westmount était nulle pour la première fois de son histoire tandis qu'elle se chiffrait à 27 M\$ à son retour à la mairie en 2009. Il a aussi participé à l'élaboration de 19 budgets annuels pour la Ville de Westmount.

Peter Trent ajoute ne pas posséder de maisons à Rosemère et ne pas avoir été rémunéré pour réaliser son analyse financière.

ROSEMÈRE REJETTE CETTE ANALYSE

La Ville de Rosemère n'a pas tardé à réagir après avoir pris connaissance de l'analyse financière de l'ex-maire de Westmount, Peter Trent. Elle l'a rejetée en bloc.

« Je tiens à rassurer les citoyens que les conclusions de l'ex-maire de Westmount ne représentent pas un scénario envisagé, a déclaré Eric Westram, maire de Rosemère. À vrai dire, a-t-il poursuivi, on se questionne sur l'agenda de l'ex-maire de Westmount avec cette analyse qui aurait été demandée par un membre de Rosemère Vert. Dans quelle perspective cette analyse a-t-elle été effectuée? En ce qui nous concerne, le scénario que nous avons présenté le 24 mars dernier est plus rigoureux. »

M. Westram poursuit en affirmant que la Ville considère que l'approche utilisée par M. Trent porte essentiellement sur l'utilisation du coût moyen pour établir l'impact de nouveaux logements potentiels sur les dépenses de fonctionnement de la Ville.

« Cette méthode nous apparaît un peu sommaire. La Ville a plutôt procédé à une analyse plus exhaustive en prenant l'approche du coût marginal, ce qui permet de mieux circonscrire l'impact d'un éventuel projet. Ce faisant, afin d'être plus précise, la Ville a identifié chacune des dépenses susceptibles d'être influencées par l'ajout de nouveaux logements. Nous avons ainsi fait la distinction entre les coûts fixes et les coûts variables. »

À titre de cas de figure, M. Westram cite en exemple les frais de l'hôtel de

ville. Il considère que la réalisation d'un projet potentiel sur le site de l'ancien golf, tel qu'énoncé dans l'hypothèse de travail émise, n'aurait pas d'impact sur les dépenses d'opération de l'hôtel de ville.

« L'analyse de Peter Trent prévoit une augmentation de 13% de ces dépenses parce que la population augmenterait potentiellement de 13%. C'est cette hypothèse que la Ville ne retient pas dans son analyse. L'évolution des dépenses d'opération d'une ville n'est pas linéaire, mais suit plu-

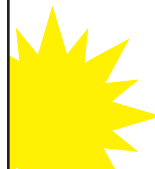
tôt une courbe par palier en fonction de la nature de l'activité en cause », soutient Éric Westram.

Il ajoute en outre qu'il serait logique d'affirmer que le coût par résident serait moins élevé s'il y a plus de contributeurs pour financer les coûts fixes.

Considérant ces éléments, la Ville de Rosemère maintient la validité de son analyse dévoilée le 24 mars dernier, qui est disponible sur le site Web de la Ville.

OBTENEZ VOTRE PRIX BUDGÉTAIRE EN LIGNE WWW.CLOTURE.COM

ORNEMENTAL • VERRE • CÈDRE • COMPOSITE • PVC • MAILLE • LATTES



COMPTOIR PIÈCES
SALLE DE MONTRE
sur rendez-vous seulement



450 968-1000 3318, JACOB JORDAN, TERREBONNE

TOUT POUR LES PROFESSIONNELS EN ENTRETIEN MÉNAGER

1410\$ /8 roul.



PAPIER HYGIÉNIQUE JUMBO WHITE SWAN®

1740\$ /48 roul.



PAPIER HYGIÉNIQUE CASCADES PRO SELECT®

2739\$ /24 roul.



PAPIER ESSUIE-MAINS ESTIME®

2254\$ /30 boîtes



MOUCHOIRS WHITE SWAN®

- ◆ Produits nettoyants
- ◆ Papiers
- ◆ Microfibres
- ◆ Vadrouilles et moppes
- ◆ Plus de 800 produits en magasin!

Prix volumes disponibles, demandez à nos experts!

CARROUSEL
PRODUITS SANITAIRES

1821 boul. Lionel Bertrand
Boisbriand, QC J7H 1N8
514 273-0719

Prix valides du 1^{er} au 31 juillet 2021. Détails en magasin.

▼ FÊTE NATIONALE LES FЕРMIÈRES PRÉSENTENT UNE EXPOSITION DE FOULARDS



(C. A.) - Dans le cadre de l'activité « Vivre le Québec tissé serré » organisée en marge de la Fête nationale à Sainte-Thérèse, les membres du Cercle de Fermières ont confectionné 19 foulards aux couleurs de la Saint-Jean-Baptiste. Peut-être les avez-vous remarqués puisque ceux-ci ont été exposés dans le Sentier de la poésie à l'arrière de la bibliothèque de Sainte-Thérèse les 23 et 24 juin 2021. Le Cercle devrait reprendre ses activités à compter de septembre à la Maison du Citoyen. Pour toutes informations communiquer avec Michèle Myner responsable des arts textiles au 514-833-7997.

▼ ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021 JEAN BOUCHARD OFFICIALISE QU'IL NE SOLLICITERA PAS UN AUTRE MANDAT À MIRABEL

Nicholas Richard
nrichard@groupejcl.ca

Le maire sortant de Mirabel, Jean Bouchard, a officialisé qu'il quittait la vie politique, dans un long message publié sur sa page Facebook à la mi-juin.

Dans cette publication à saveur de bilan, M. Bouchard a réitéré ce que l'on savait déjà. Toutefois, l'ancien maire n'avait pu s'adresser directement aux citoyens et à quelques semaines du début officiel de la campagne électorale, il a pris la décision de faire une rare déclaration publique.

Atteint d'un glioblastome, qui est une tumeur cérébrale, depuis janvier 2020, M. Bouchard souhaite passer du temps avec sa famille, auprès des siens.

Élu deux fois en 2013 et en 2017 à la mairie, celui qui a d'abord été conseiller municipal pendant huit ans souligne que sa plus grande fierté aura été l'inauguration de la gare de Mirabel en 2021, qui fait aujourd'hui partie du réseau EXO et

qui est venu combler un problème dont souffraient plusieurs travailleurs et étudiants. M. Bouchard a aussi souligné que l'événement Mirabel fête l'érable, le marché public de Mirabel, l'acquisition du Manoir Belle-Rivière et la création de Tourisme Mirabel auront été parmi ses projets les plus marquants. « Je regarde en arrière et je peux dire mission accomplie », a-t-il écrit sur Facebook.

De son propre aveu, le chef d'Action Mirabel au cours des huit dernières années aurait sans doute sollicité un troisième mandat s'il n'avait pas été question de ses ennuis de santé, de sorte qu'il aurait pu continuer certains projets qui lui tenaient à cœur, comme le REM de Mirabel et le prolongement de l'autoroute 13.

Celui qui a pris la relève et l'intérim en 2020, Patrick Charbonneau, a annoncé le 27 juin dernier qu'il briguera la mairie de Mirabel pour Action Mirabel et pour ainsi succéder de manière officielle à M. Bouchard.

ÉVITEZ L'URGENCE



En raison des taux d'occupation élevés dans ses urgences, particulièrement à l'Hôpital de Saint-Eustache, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides demande à la population ayant des problèmes de santé non urgents d'opter pour d'autres solutions que de se rendre à l'urgence.

Les usagers dont la situation n'est pas urgente sont invités à consulter leur médecin de famille, leur pharmacien, un médecin dans une clinique sans rendez-vous ou encore à communiquer avec Info-Santé, en composant le 811, où une infirmière pourra les conseiller et les diriger vers le service approprié.

Le président-directeur général adjoint,

Jean-Philippe Cotton, assure toutefois que les cas urgents seront pris en charge rapidement dans les six hôpitaux de la région.

« Une personne dans une situation critique et instable ne doit pas hésiter à se rendre à l'urgence. Nous ne voulons en aucun cas priver une personne des soins essentiels dont elle a besoin », affirme M. Cotton.

Plusieurs actions sont en place afin de soutenir les équipes de soins, dont une collaboration avec les équipes de paramédics et les groupes de médecine familiale (GMF) afin de réorienter les personnes n'ayant pas besoin de soins immédiats.

8736971_669996_20

SAVOUREZ
LA BONNE
BOUFFE

rabaischocs.com

ELLE S'ARRÊTE CHEZ BAUER ET AU CIMEQ

LA MINISTRE MÉLANIE JOLY EN VISITE DANS LA MRC

(C. A.) — Ministre du développement économique et des Langues officielles du Canada, Mélanie Joly était de passage dans la région, la semaine dernière, pour y visiter l'usine de Bauer à Blainville et le Centre d'Innovation en Microélectronique du Québec (CIMEQ) de Sainte-Thérèse.

« Nous travaillons avec Bauer sur de grands projets présentement. L'entreprise a beaucoup de potentiel et le projet sur lequel nous planchons permettrait de créer de nombreux emplois à Blainville. Bauer pourrait éventuellement travailler avec le CIMEQ pour qu'on y développe certains produits qui seront intégrés à sa chaîne de production. C'est pourquoi nous avons visité ces deux entreprises ».

Mélanie Joly a été impressionnée par l'usine Bauer de quelque 100 000 pieds carrés construite au coût de 12 millions de dollars et inaugurée en juin 2019. On y fabrique notamment des patins et bâtons de hockey qui y sont mis à rude épreuve avant de se retrouver sur le marché. Près de 150 personnes y oeuvrent chaque jour.

« C'est l'endroit par excellence pour les joueurs de la Ligue nationale de hockey et d'autres joueurs qui évoluent en Europe et sur d'au-

tres circuits professionnels. C'est une fierté qu'on ait cela chez nous. On y fait travailler des gens d'ici qui ont développé une expertise en hockey ».

Pour la ministre du Développement économique, le fait que le design, la commercialisation, le marketing, etc. derrière les produits Bauer soient réalisés à Blainville est d'autant plus intéressant et appréciable, surtout que l'on peut maintenant penser à l'après-pandémie et à la réouverture des marchés économiques. Les trois millions de vaccins distribués au pays la semaine dernière en font foi, selon elle.

« La vaccination se déroule bien. On peut donc penser à la suite des choses. On peut être en mode 'relance économique'. C'est pourquoi je voulais venir chez Bauer. Ce sont des entreprises telles que celle-là qui vont nous aider dans la relance »

UNE RÉGION QU'ELLE CONNAÎT

Lorsqu'elle est débarquée dans Thérèse-De Blainville, le 5 juillet, Mélanie Joly ne mettait pas les pieds en terrain inconnu. Bien que sa carrière l'ait amenée à prendre le chemin de Montréal, puis d'Ottawa, la région des Laurentides en est une avec laquelle elle est plus

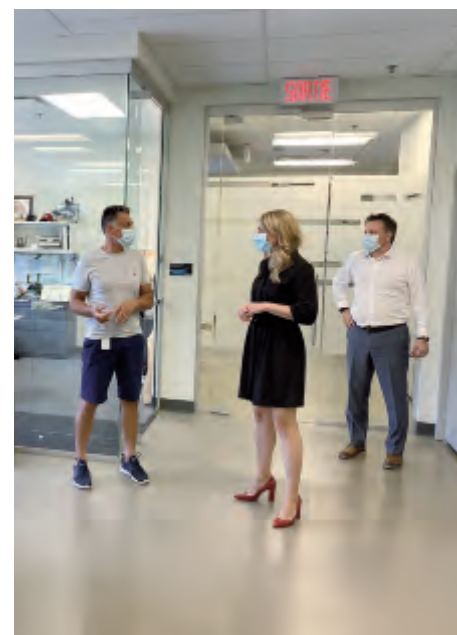
que familière.

« C'est une région que je connais très bien et que j'étais contente de revoir ! »

La ministre Joly a en effet passé une partie de sa jeunesse dans les Basses-Laurentides, sa famille étant originaire de Mirabel. Ses arrière-grand-pères ont même été maires de St-Canut et de Ste-Scholastique tandis que sa mère fut à une époque directrice de l'école Le Tournesol de Lorraine.

« Toute la famille Joly et la famille Racine, du côté de ma mère, sont encore tous ici. Donc, lorsque j'y reviens, c'est comme de revenir à la maison ! », a indiqué Mme Joly, heureuse d'enfin voir le marché de l'emploi de la région se relever tranquillement des aléas de la dernière année et demie. On peut même commencer à penser à attirer de nouvelles entreprises ici, dans les Basses-Laurentides, où un marché tel celui de l'aérospatial, entre autres, est en pleine évolution.

« Il faut évidemment continuer de miser sur nos champions, de Bell Helicopter à Bauer, en passant par plusieurs autres, a conclu Mélanie Joly. En offrant de bons emplois, les travailleurs sont en mesure de demeurer dans la région. Leurs enfants voudront aussi y demeurer ».



La ministre Mélanie Joly lors de sa visite chez Bauer à Blainville.

RÉPARATION de MACHINES à COUDRE



MACHINES À COUDRE NATIONAL

96, 64^e Avenue, St-Eustache J7P 3P3

Près de Grande-Côte et l'autoroute 13 450 491-0686

Oasis Blainville

Résidence de prestige pour les gens actifs du bel âge



la vie active dont vous rêvez!

Blainville accueillera la plus haute tour résidentielle pour retraités et préretraités.

Venez réserver votre appartement.
16 étages, 188 appartements, 3 1/2 et 4 1/2
Prix compétitifs!

Bureau de location
Ouvert 7 jours/7
9h à 17h

86, rue Jean-Guyon, Blainville J7C 2N7 | 450 433-4727



76\$

Trousse de vin 4 semaines
Grand Cru rouge
POINT D'EAU BLAINVILLE

18 \$

Chausse pied en
métal

Aide à enfiler les
chaussures sans se
pencher, 22 pouces.

ACTIMED



120 \$

Forfait Soins du visage Endermolift
Endermolift, soins du visage pour un objectif
beauté anti-âge.

**ÉCOLE ESTHÉTIQUE
PROFESSIONNELLE NANCY
FORTIER**



124,99 \$

Ukulélé Concert avec étui
Twisted Wood Pioneer PI-100C avec
étui rembourré.

LA ZONE MUSICALE



299,99 \$

Sac à main en cuir surpiqué.
Collection Céline Dion – Vibrato
GROUPE BUGATTI INC.

Achetez les articles de vos commerçants
locaux directement sur jytrouvetout.ca
Scannez le **code QR** à partir de votre
téléphone intelligent !



SAINTE-THÉRÈSE UNE ÉQUIPE **COMPLÈTE** POUR LE PARTI CITOYEN



Christian Charron a présenté deux nouveaux candidats en Héroïse Bélanger et Vincent St-Louis.

(C. A.) — Christian Charron, chef du Parti citoyen, a annoncé cette semaine qu'il présentera une équipe complète aux élections municipales du 7 novembre. Héroïse Bélanger briguera les suffrages pour le parti dans le district de Chapleau alors que Vincent St-Louis se porte candidat dans Marie-Thérèse.

Mère d'un garçon de 11 ans, Mme Bélanger réside dans ce district depuis 2009. En 2013, elle s'est portée candidate conseillère dans ce même district sous la bannière du parti Projet citoyen avec Vincent Arseneau, où elle a terminé deuxième derrière le conseiller actuel, Normand Toupin. Elle est titulaire d'un baccalauréat en géographie environnementale et d'une maîtrise en gestion de l'environnement, dont le sujet a porté sur la valeur économique du verdissement urbain, maîtrise pour laquelle elle a mérité un prix de l'Institut de recherche en économie contemporaine.

Mme Bélanger travaille depuis sept ans à la Ville de Montréal dans le domaine de la protection de l'environnement, plus particulièrement en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, l'agriculture urbaine et les changements climatiques. Son parcours l'a amenée à développer une vision intégrée du milieu urbain selon les principes du développement durable. Mme Bélanger est sensible à la situation que vivent les riverains de la rivière aux Chiens dans le Village, ayant elle-même vécu les inondations survenues en 2017.

MARIE-THÉRÈSE

Le district Marie-Thérèse sera de son côté représenté par Vincent St-Louis, un résident de ce district depuis 2016.

Diplômé de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, où il a complété un

baccalauréat en administration des affaires, profil gestion des opérations, M. St-Louis est à l'emploi d'Hydro-Québec au niveau de la planification des travaux, de l'optimisation et de l'efficacité opérationnelle.

« ICI, MAINTENANT »

Le Parti citoyen a par ailleurs dévoilé son slogan en vue de la campagne électorale : « Ici, maintenant ».

« Ici », explique le chef Christian Charron, parce que la COVID nous a fait prendre conscience de l'importance de notre environnement immédiat. Ayant été restreints dans nos déplacements, cela nous a fait réaliser qu'il fallait prendre soin de notre chez-nous.

« À Sainte-Thérèse, écrit M. Charron dans un communiqué de presse achevé aux médias, nous avons une belle programmation de spectacles, mais ce qui nous manque, c'est un environnement digne de l'immense potentiel de notre ville. C'est à ce travail que nous voulons nous attaquer. »

Faire du Village un lieu enchanteur, doté d'une architecture harmonieuse inspirée de notre patrimoine, d'un marché estival, d'une série de fresques historiques, tout en augmentant le verdissement dans le Village, voilà ce que souhaite le Parti citoyen.

Le mot « maintenant », vise à signifier aux citoyens que c'est maintenant ou jamais qu'il faut agir.

« Si l'équipe Surprenant continue d'être au pouvoir, notre environnement continuera de se dégrader. L'habitude qu'elle a prise de construire toujours plus gros en exploitant chaque centimètre carré de terrain sans penser aux espaces verts détruit notre environnement et nuit à notre qualité de vie », s'indigne Christian Charron.

BOISBRIAND MAUDE WHIT TOM **SERA** **CANDIDATE** DANS SANCHE

(C. A.) — Maude Whittom a annoncé, lundi, qu'elle se joignait au regroupement des candidats indépendants de Boisbriand qui ont déjà soumis leur candidature et qu'elle convoitait le poste de conseillère municipale du District #1-Sanche.

Maude Whittom est fière d'être la troisième génération de sa famille à habiter Boisbriand. Son grand-père a d'ailleurs été employé chez GM Canada à l'époque où l'usine était encore en opération à Boisbriand. Détentrice d'une maîtrise en psychoéducation, elle souhaite s'investir et faire une différence au sein de sa communauté.

« *Je me suis toujours sentie interpellée par l'engagement envers les citoyens que représente le rôle de l'élu municipal. Par mon implication, je souhaite augmenter la transparence dans la communication avec les résidents de Boisbriand. Être conseillère me permettra d'avoir un impact concret et direct sur notre environnement en prenant part aux décisions* », a-t-elle mentionné avant d'ajouter que la cohésion entre ses études et sa profession, les liens qu'elle entretient avec les diverses générations combinées à son expérience citoyenne lui permettent d'être consciente des forces et des faiblesses de la municipalité, ce qui, ultimement, lui offre un regard plus précis des besoins de la ville de Boisbriand.

« *L'équité est une valeur importante pour moi. Les gens du district Sanche ont besoin de se sentir mieux desservis par davantage d'activités de proximité accessibles (loisirs, sports, événements) cela malgré la distance avec les grands centres (hôtel de ville, Bibliothèque, parc Claude-Jasmin, aréna).* »

Le service aux citoyens, un incontournable;

« *Je souhaite simplifier la communication avec toutes les tranches d'âge de la population afin de répondre à leurs besoins. J'aimerais créer un espace de dialogue imprégné de transparence et de respect. Je souhaite une ville sécuritaire et un accès simple aux services.* »



Maude Whittom convoite le poste de conseillère municipale du District #1-Sanche de Boisbriand.

DIVERSITÉ DE PROFILS

Mme Whittom est d'avis qu'un conseil municipal composé d'élus indépendants amène une diversité de profils.

« *En étant indépendante, dit-elle, cela me laisse la latitude de prendre des décisions basées sur mes convictions et mes valeurs sans pression d'un parti politique.* »

La candidate souhaite collaborer avec une approche positive, authentique et bienveillante. D'ailleurs, c'est sur la base de ses valeurs qu'elle a décidé d'appuyer Christine Beaudette à la mairie. « *Je suis déterminée à offrir la plus grande satisfaction aux citoyens du quartier Sanche par mon engagement, mon respect et mon intégrité* », souligne-t-elle.

Au cours de la campagne, Mme Whittom invite les citoyens à s'abonner à la page Facebook : *La Démocratie s'active à Boisbriand* dans le but d'en apprendre davantage sur les candidats et le regroupement.

**SAINT-JÉRÔME
MONT-TREMBLANT
MONT-LAURIER**

FORMATION CONTINUE
Services aux entreprises et International

COURS DE FRANÇAIS LIÉ AU TRAVAIL

Pour personnes immigrantes ou migrantes

Prochaine cohorte : du 6 septembre 2021 au 11 février 2022

- ✓ Formation gratuite
- ✓ Formule unique au Québec
- ✓ Stage en entreprise
- ✓ Accompagnement personnalisé

Inscrivez-vous!
fcsei.cstj.qc.ca

Des questions? Contactez-nous!
450 436-1531, poste 1652
francisation@cstj.qc.ca

Avec la participation financière de

Cette photo a été prise avant la pandémie.



DROIT DE LA FAMILLE:

Christopher Côté, notre meilleur argument.

M^e Christopher Côté est diplômé de l'Université de Sherbrooke et a été admis au Barreau du Québec en février 2018. Au cours de sa scolarisation universitaire, il a effectué son stage de formation professionnelle et le début de sa pratique dans un cabinet de Québec, dans lequel il a principalement pratiqué en droit de la famille et en litige civil. Christopher travaille au sein de notre équipe de droit familial à nos bureaux de Boisbriand.

PFDavocats.com
T 450.979.9696

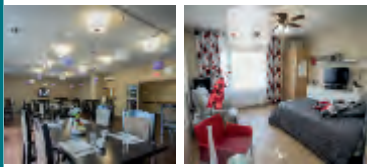
PFD

AVOCATS

Le meilleur argument



Informez-vous auprès du bureau de location pour plus d'information.



residencelartisan.ca

495, rue Bibeau Saint-Eustache J7R 0B9 450 472.6115

Milieu de vie sécuritaire et harmonieux



PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Plus de 15 années d'expérience au service des gens!

514-237-3155

Jean-Denis Giguère

Conseiller en sécurité financière, représentant autonome et représentant de courtier en épargne collective rattaché à MICA Capital inc.

149, rue Saint-Eustache, suite 104, Saint-Eustache Québec J7R 2L6
Fax: 1-888-414-6772



www.solutionsfinancieresjdg.com

Recherche mécanicien!



Garage AZAR

- Mécanique • Débrossage • Antirouille
- Diagnostic pneus et pièces
- Service de remorquage

8, rue Migneault, Sainte-Thérèse (Gare Sainte-Thérèse)
450 435-7633 ou 514 718-7172
azargarage@gmail.com

JEUX

Le MOT-MYSTÈRE de chez nous

NO 1273

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour encercler ces lettres, il ne vous restera que les lettres servant à révéler le mot-mystère.

7 LETTRES CACHÉES

THÈME: Le camping

	A	bois	D	G	joie	M
1	accessoire	C	décor	gens	L	monter
2	activité	calme	E	groupe	lac	N
3	aimé	camp	endroit	I	lampe	nourriture
4	amis	camper	été	J	de poche	P
5	barbecue	commodité	forêt	jeune	lanterne	paix
6						parc
7						plage
8						plein air
9						poêle
10						R
11						rencontre
12						réservation
13						S
14						sain
15						séjour
16						site
17						T
18						tente
19						terrain
20						tranquille
21						V
22						vacances
23						vivre

RÉPONSE DU PROBLÈME PRÉCÉDENT NO 1272: CONFITURE

On peut se procurer les fascicules du MOT-MYSTÈRE et des ENTRECROISÉS dans tous les bons kiosques de la région.

Sudoku

						6	5	
	2			6			8	7
			4		5			1
4		7			2			
5	6				7	9		
9		2	8				6	4
				1			2	
			7		6	1	4	5
8			9					

RÈGLES DU JEU:

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. **Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE

6	5	1	9	2	4	3	7	8
2	9	3	7	8	6	1	4	5
6	9	4	5	1	3	8	2	7
3	2	8	5	1	7	6	4	9
8	5	8	3	4	7	9	1	2
4	1	7	2	6	9	6	5	3
7	8	6	4	3	5	2	9	1
3	2	5	1	6	9	4	8	7
1	4	9	2	7	8	6	5	3

TEST Connais-tu bien les animaux?

1. Combien de dents possèdent les lapins?

- 4
- 12
- 28



4. Comment appelle-t-on la femelle et le petit du sanglier?

- La sanglière et le sanglier
- La laie et le marcassin
- La truie et le porcelet

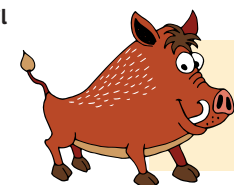


2. Jusqu'à quelle distance le rugissement du lion peut-il être entendu?

- 500 mètres
- 1 kilomètre
- 8 kilomètres

3. Combien de vertèbres y a-t-il dans le cou d'une girafe?

- 7
- 21
- 44



Réponses :
1-c), 2-c), 3-a),
4-b), 5-c).

RALIK REMET 12 000 \$ À MOISSON LAURENTIDES

L'entreprise Ralik a récemment confirmé son engagement à remettre 12 000 \$ sur trois ans à Moisson Laurentides, ce qui maintient son lien de partenaire avec l'organisme.

L'entreprise québécoise basée à Blainville et spécialisée dans la distribution de produits d'entretien, d'emballage, d'expédition et de sécurité s'implique depuis plusieurs années auprès de Moisson Laurentides en fournissant des équipements et accessoires qui permettent de simplifier la manutention et la manipulation des denrées reçues dans l'entrepôt alimentaire.

« Ralik est un partenaire précieux

pour Moisson Laurentides depuis déjà quelques années et nous sommes très heureux qu'il poursuive son engagement. Son soutien améliore grandement nos activités quotidiennes dans l'entrepôt, nous permettant ainsi d'accomplir notre mission de combattre la faim et de nourrir l'espoir. Nos plus sincères remerciements aux propriétaires, aux dirigeants et à toute l'équipe », a indiqué Annie Bélanger, directrice générale de Moisson Laurentides.

« Nous trouvons important que les familles de la région puissent manger trois repas par jour et les banques alimentaires sont là pour les aider à traverser



Moisson Laurentides opère depuis quelques années dans une nouvelle bâtisse, rue Legault à Blainville.

une situation socio-économique difficile. En soutenant Moisson Laurentides, c'est notre manière de soutenir ces familles. », d'ajouter Ali Mustafa, président de Ralik.

La récupération, la manutention et la redistribution de grandes quantités de nourriture, tout en respectant les normes d'hygiène et de conservation des aliments qu'impose le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), requièrent un niveau élevé de diligence et d'expertise en logistique. À cela s'ajoutent tous les appareils, les accessoires, les produits d'entretien, de manutention et d'emballage alimentaire qui sont essen-

tiels, mais nécessitent des investissements importants. Cette contribution de Ralik permettra à Moisson Laurentides de continuer à accomplir sa mission.

À propos de Moisson Laurentides Moisson Laurentides rappelle que, pour chaque dollar reçu, il redonne l'équivalent de 20 \$ en denrées. Pas moins de 4,3 millions de kilogrammes de denrées sont distribués chaque année, soit l'équivalent de plus de 28 millions en valeur marchande. En soutenant Moisson Laurentides, vous permettez à 106 organismes de nourrir 20 763 personnes, dont le tiers sont des enfants, et ce, chaque mois.

▼ VITRERIE J.L. ENCOURAGE LA RELÈVE LE FILS D'UN EMPLOYÉ REMPORTE UNE BOURSE



Sur cette photo, on reconnaît Frédéric Gulyas-Delvoye et son fils Éric, en compagnie des représentants de l'entreprise.

Vitrerie J.L. a choisi de promouvoir le programme de Bourses d'études de l'Association de vitrerie et fenestration du Québec (AVFQ) au sein de son entreprise. Résultat : le fils d'un employé a remporté la première place provinciale pour une bourse universitaire.

L'Association de vitrerie et fenestration du Québec, dont est membre Vitrerie J.L., remet chaque année des bourses d'études parmi les enfants des employés de ses membres dans les catégories secondaire professionnel, collégial et universitaire. Devant les défis actuels et futurs à ce qui a trait à la main-d'œuvre, les entreprises qui participent au programme de Bourses d'études AVFQ estiment qu'il est primordial d'encourager la relève dans l'industrie.

Un jury indépendant de l'AVFQ a examiné

attentivement les candidatures et a désigné Frédéric Gulyas-Delvoye, le fils d'Eric Gulyas, employé de Vitrerie J.L., lauréat de la première place dans la catégorie universitaire se voyant ainsi octroyer une bourse d'études de 1 750 \$.

Frédéric complète son baccalauréat en Design de l'environnement architecture et urbanisme à l'Université du Québec à Montréal. Il travaillait dans l'industrie avant même d'entreprendre ses études et il y travaille encore aujourd'hui. C'est d'ailleurs cette expérience qui a fait naître sa passion pour la construction et la conception des bâtiments. Le jury a été très impressionné par son excellence académique et ses motivations. Son dossier a d'ailleurs été qualifié « d'exceptionnel ».

Blainville

en blanc

Samedi 24 juillet 2021

De 18 h à 22 h

Arborez vos plus beaux habits blancs et venez partager un repas en bonne compagnie!

Rond-point du Parc équestre
Inscription requise

blainville.ca

876113_40434_2

**Même vacciné,
on doit se protéger.**





**Continuons d'appliquer les mesures sanitaires
pour se protéger et protéger les autres.**

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Québec 

UNE VINGTAINNE DE TOURNAGES DEPUIS LE DÉBUT DE 2021 DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES MAJEURES POUR LA RÉGION

Christian Asselin
casselin@groupejcl.ca

La région des Laurentides a été l'hôte d'une douzaine de tournages depuis le début de l'année 2021. Film Laurentides annonce que la période estivale sera elle aussi fort occupée. Que ce soit pour quelques jours ou plusieurs semaines, une dizaine de productions ont déjà confirmé qu'ils installeraient leurs décors dans la couronne nord. Voilà une excellente nouvelle qui contribuera certainement à la relance économique dans la région.

Au nombre des productions qui ont été réalisées dans les Laurentides depuis le début de l'année, soulignons la série *Après*, mettant notamment en vedettes Karine Vanasse et David Boutin. Tournée cet hiver dans une épicerie de Lorraine, elle est maintenant disponible sur la plateforme [tou.tv]. On y a tourné une bonne partie de l'action de cette série.

Jeudi soir, à Oka, ceux et celles qui sont passés sur la route 344, face à Pétrôle Bélisle, ont certainement aperçu

une équipe de tournage. On y a filmé des scènes de route d'une série réalisée par Xavier Dolan intitulée *La nuit où Laurier Gaudreault s'est réveillé*. D'autres scènes semblables pour cette même série ont été tournées à Mirabel. Julie Le Breton, Magalie Lépine-Blondeau, Éric Bruneau et Patrick Hivon y incarnent les personnages principaux.

Chien blanc d'Anaïs Barbeau-Lavalette (La déesse des mouches à feu) a aussi été tournée récemment à Oka, à l'Abbaye, tandis qu'*Incendo* tourne actuellement une comédie romantique à Saint-Eustache, dans le coin du rang de la Fresnière.

UN CHARME INDÉNIABLE

Les réalisateurs sont de plus en plus nombreux à choisir les Laurentides pour immortaliser les scènes de leurs films, télé-séries ou publicités. Il est vrai que le charme de la région est indéniable.

« C'est sûr que les catégories paysages, propriétés au bord de l'eau, maisons isolées, maisons de ferme, villages sont très prisées », de dire Marie-Josée Pilon., directrice générale de Film Laurentides

qui ne ménage pas les efforts, avec son équipe, pour attirer de nouvelles productions dans les Laurentides.

« Si les producteurs pensent à nous appeler, c'est que nous avons déjà de notre côté fait de la promotion, c'est parce que nous nous sommes croisés dans des congrès. Puisque nous faisons beaucoup de promotions, c'est certain que les directeurs de lieux de tournage auront le réflexe de nous appeler », d'ajouter Marie-Josée Pilon, fière d'affirmer que depuis 1997, Film Laurentides a contribué à attirer sur son territoire plus de 625 tournages québécois, canadiens et étrangers, lesquels ont généré des retombées économiques, culturelles et touristiques évaluées à plusieurs millions de dollars.

POUR LES RETOMBÉES

Financé par les trois paliers de gouvernement, Film Laurentides a bien sûr pour mission de promouvoir son territoire et de faciliter l'accueil des équipes de tournage, mais au-delà de cela, son objectif est de contribuer à la croissance économique de la région.

« Nous sommes toujours heureux d'at-

tirer une production dans la région, mais lorsque celle-ci va engendrer d'importantes retombées économiques, nous sommes d'autant plus heureux », indique Marie-Josée Pilon, citant en exemple l'hôtel du Lac Carling qui a rouvert pour héberger une production que tourne actuellement Pixcom à Wentworth-Nord.


« Pour la télé-série *Tous pour un chalet de Zone 3*, 1050 nuitées ont été accumulées à Saint-Sauveur. Juste pour une production, on dépasse les 1000 nuitées. C'est énorme pour nous ! ».

Falcon Lake de Charlotte Lebon sera tourné sous peu dans Gore, Harrington et Brownsburg-Chatham. Les acteurs et membres de l'équipe de tournage résideront dans un hôtel de Saint-Jérôme. La saison 2 de *La Faille* et *Plan B* ont été tournés dans Deux-Montagnes.

Pour en apprendre davantage sur les nombreux tournages passés et à venir dans les Laurentides, il suffit de visiter le tout nouveau site web [filmlaurentides.ca] sur lequel il est possible de visionner une bande-annonce à couper le souffle qui expose à merveille les attraits de notre région.

PROGRAMMATION POUR LA SEMAINE DU

16 AU 22 JUILLET 2021

SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK 

CINEMA
ST-EUSTACHE
RUE DES ARTS, 1000

POUR L'ACHAT DE VOS BILLETS EN LIGNE ET L'HORAIRE COMPLET : WWW.CINEMASTEUSTACHE.CA



VOUS POUVEZ DÉSORMAIS ENLEVER VOTRE MASQUE UNE FOIS ASSIS DANS LA SALLE.
TOUTEFOIS, VOUS DEVEZ LE PORTER DANS LES AIRES COMMUNES.





Cueillette et livraison disponibles.
Consultez notre site Web

fruiteriepotager.com

Panier de pêches

Produit des É.-U.
catégorie no 1

1 99\$

ch.

Fèves vertes du Québec

catégorie no 1

99¢

lb
2,18 \$ kg



Blé d'inde du Québec

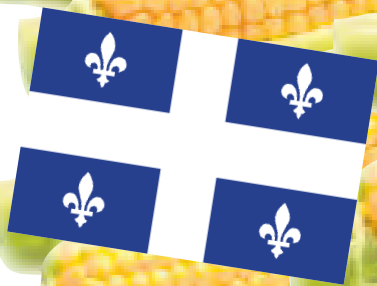
catégorie no 1

Frais du
jour

12/3 99\$

2
couleurs

Produit
local



539, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache J7P 4X5 Tél. 450 472 7776
1360, boul. Curé-Labelle, Blainville J7C 2P2 Tél. 450 420 5626

SPÉCIAUX VALABLES DU JEUDI 15 AU MERCREDI 21

Prunes

Produit importé
catégorie no 1

1 99\$

lb
4,38\$ / kg

Abricots

Produit des É.-U.
catégorie no 1

1 99\$

lb
4,38\$ / kg

Concombres de jardin du Québec

catégorie no 1

5/1 99\$

Brocoli

catégorie no 1

Radis ou échalotes du Québec

catégorie no 1

3/1 99\$

Carottes en feuill du Québec

catégorie no 1

1 49\$



▶ AU CENTRE D'ART LA PETITE ÉGLISE LA SOPRANO CHANTAL DIONNE DONNE LE **COUP D'ENVOI** AU FESTIVALOPÉRA



Photo Antoine Meunier

Les différents partenaires et organisateurs de cette 12^e édition du FestivalOpéra de Saint-Eustache des Grandes Laurentides réunis, avec le pianiste Jean-Philippe Sylvestre, devant le Centre d'art La petite église.

Benoît Bilodeau
benoitb@groupejcl.ca

Avec une modification de toute dernière minute au programme initialement prévu, la 12^e édition du FestivalOpéra de Saint-Eustache des Grandes Laurentides a officiellement pris son envol le vendredi 26 juin dernier au Centre d'art La petite église, à Saint-Eustache, devant un public restreint certes, mais devant tout de même des spectateurs heureux de renouer avec l'art lyrique dans un salle de spectacle digne de ce nom.

L'an dernier, on s'en rappelle, une 11^e édition de l'événement avait tout de même été organisée par la directrice et fondatrice du FestivalOpéra, Leila-Marie Chalfoun, selon une formule de récitals-barbecue et dans l'intimité du jardin de sa résidence, devant une poignée de spectateurs. Une formule qui sera d'ailleurs reprise, promet-on.

Même si tout n'est pas encore revenu à la «normale», Mme Chalfoun et son équipe ont cependant été en mesure de concocter, pour 2021, une 12^e édition adaptée, bien sûr, aux consignes sanitaires maintenant en vigueur, lesquelles permettent un certain nombre de spectateurs en salle. Une 12^e édition qui a donc débuté vendredi dernier, mais pas tout à fait selon ce qui avait été prévu au départ.

LA SOPRANO CHANTAL DIONNE IMPRESSIONNE

Pour des raisons de santé, le baryton Hugo Laporte a, en effet, été dans l'impossibilité de monter, en compagnie du pianiste Jean-Philippe Sylvestre, sur la

scène du Centre d'art La petite église pour y présenter son récital «Prodigues», lequel sera présenté ultérieurement, à une nouvelle date qui sera annoncée prochainement.

En lieu et place, le FestivalOpéra, désireux d'offrir à son public un grand concert malgré la situation, avait donc invité, en ce soir d'ouverture, la soprano Chantal Dionne, lauréate de la meilleure chanteuse nord-américaine au concours World Folk Vision 2020. Revêtue d'une élégante robe noire et accompagnée des pianistes Jean-Philippe Sylvestre et Giancarlo Scalia, elle a su faire le bonheur des mélomanes avec des «*prestations très impressionnantes*», comme l'a notamment évoqué par après un certain Winston McQuade sur Facebook.

PROCHAIN CONCERT LE 8 AOÛT

Précisons que cette 12^e édition du FestivalOpéra se poursuivra, toujours à Saint-Eustache, le dimanche 8 août prochain, dès 14 h 30, dans les jardins du manoir Globensky (et non plus le dimanche 11 juillet, sur la promenade Paul-Sauvé, tel qu'annoncé initialement) avec un concert extérieur gratuit qui réunira des lauréats du concours Jeunes Ambassadeurs lyriques.

On pourra ainsi entendre à cette occasion la soprano Suzanne Taffot, la mezzo Marie-Andrée Mathieu, le ténor Louis-Charles Gagnon et le baryton Hugo Laporte, accompagnés du pianiste Michel-Alexandre Broekaert.

Pour en savoir davantage, il suffit de se rendre sur le [<http://www.festivaloperasteustache.com/>] ou de consulter la page [<http://www.facebook.com/festivaloperasteustache>].

CONCOURS ESTIVAL 2021

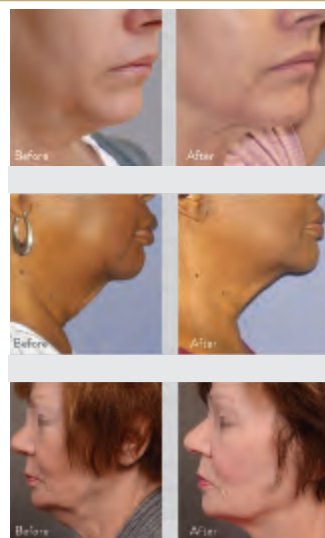
NORDINFO

Courez la chance de gagner
un crédit d'épicerie de 
2 000 \$ parmi un des quatre IGA
Extra Daigle de Boisbriand et Sainte-Thérèse



Voir les détails dans les deux pages suivantes.

87627_49395_2



50%
de rabais



**SOIN
RAJEUNISSEMENT**
tonus de la peau
+ traitement
des rides
durée : 1h30

**SOIN PHOTO
RAJEUNISSEMENT**
Atténue les taches pigmentaires,
taches de rousseurs, melasma,
couperose et stimule le collagène,
durée 30 minutes

669, boul. Curé-Labelle, Blainville 450 675-1697
Info@maisondermasens.com

87367_57271_2

SAVOUREZ l'été

SALADE PIRI-PIRI

À PARTIR DE 15⁵⁰

SALADE ORIENTALE

SALADE CÉSAR

875934_50911_2

238, RUE ST-CHARLES, SAINTE-THÉRÈSE
450 971-6030

Présentations suggérées. Offert dans les rôtisseries Scores participantes, pour un temps limité. Taxes en sus. Ne peut être combiné à aucune autre offre ou promotion. Scores et le logo Scores sont des marques de commerce de Franchise MTY Inc., 2021. Tous droits réservés.



CONCOURS ESTIVAL

Courez la chance de gagner
un **crédit d'épicerie de 200\$**
chez **IGA Extra Daigle**

BOISBRIAND
25, boul. des Entreprises 450 430-5572
2605, rue d'Annemasse 450 433-6226

SAINTE-THÉRÈSE
220, rue St-Charles 450 435-1370
450, rue Blainville E 450 435-5500



Pour participer, repérez l'indice «LE SOLEIL» apparaissant dans les pages du concours publiées dans les éditions du Nord Info des 14, 21 juillet ainsi que des 11 et 18 août. Puis remplissez le coupon ci-joint et le déposer dans la boîte de l'un des quatre IGA Extra Daigle, de Sainte-Thérèse et Boisbriand ou complétez le formulaire en ligne à nordinfo.com. Date limite de participation le mercredi 25 août 2021, à 12 h et le tirage aura lieu le 26 août 2021 à 14 h, au bureau du journal.



Concours IGA Daigle

Nom: _____
 Adresse: _____
 Téléphone: _____
 Date et marchand: _____

SORRENTO RISTORANTE

Cuisine italienne Poissons - Grillades

Grande terrasse / salle à manger

Plats pour emporter ou livraison

Apportez votre vin

350, rue Sicard, Sainte-Thérèse
Réservation: 450 979-7705 | www.restaurantsorrento.com

874137_46783_2

ASPIRATEUR 2000 plus
TOUT POUR L'ASPIRATEUR

CHOIX, CONSEILS, ESTIMATION GRATUITE, INSTALLATION, DÉBLOCAGE, TECHNICIEN SUR PLACE, ET PLUS

Aspirateur Chariot SEBO K2
Garantie 10 ans
399⁹⁵\$

ROSEMÈRE: 217, BOUL. LABELLE 450 979-6553
BLAINVILLE: 952, BOUL. LABELLE 450 818-8568
LAVAL • SAINT-EUSTACHE • TERREBONNE • REPENTIGNY • ST-JÉRÔME
www.aspirateur2000plus.com

874027_50018_20

MEGA TYROLIENNES
PARMI LES PLUS LONGUES ET LES PLUS HAUTES AU CANADA VIA FERRATA

La Cité des Bois

Nouveauté 2021

874919_56714_2

TYROPARC
Parc d'aventures en montagne

819 324 2002
1 844 324 2002

400, chemin du Mont-Catherine
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 0L1

PATATERIE La Belle Province

Déjeuners servis du jeudi au dimanche dès 7 h*

* succursale de St-Janvier seulement

Bienvenue aux nouvelles familles!

APPELÉZ-NOUS POUR VOTRE COMMANDE **POUR EMPORTER** OU LIVRAISON PAR **UBER EATS**

13595, boul. Curé-Labelle, SAINT-JANVIER / MIRABEL 450 435-8460
62, boul. Ste-Anne, SAINTE-ANNE-DES-PLAINES 450 838-7222

874647_47348_2

Maison du Décor
Depuis plus de 20 ans

Literie / Céramique / Stores

Benjamin Moore

380, chemin de la Grande-Côte, Boisbriand 450 433-2242
3669, boul Dagenais ouest, Laval 450 622-4955

873988_53142_2

De retour! LASER ACTION

VACANCES DE LA CONSTRUCTION RIME AVEC LASER ACTION

JEUX DE LASER TAG
FÊTES D'ENFANTS / ÉVÉNEMENTS PRIVÉS
ACTIVITÉS DE CONSOLIDATION D'ÉQUIPE

570, MONTÉE MASSON, 2^e ÉTAGE, MASCOUCHE
450.474.5111 // LASERACTION.CA // f i

872837_57103_2

AL 2021

NORDINFO.COM

00 \$



876007_49995_2



Bon appétit!

STE-THÉRÈSE

TOYOTA

C'EST L'HEURE TOYOTA

LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 21 H

Corolla Hybride 2021



77\$ +TX /SEMAINE*

0\$ /COMPTANT

*LOCATION POUR UNE DURÉE DE 60 MOIS

Obtenez Toyota Safety Sense sans frais supplémentaires sur nos modèles les plus populaires.

- Système précollision avec fonction de détection des piétons
- Alerte de sortie de voie avec assistance à la direction
- Phares de route automatiques
- Régulateur de vitesse dynamique à radar



868937_50627_2

120, boul. Desjardins Est, Sainte-Thérèse
www.stetheresetoyota.com 450 435-3685

CHOISISSEZ LA RÉPUTATION ET LA QUALITÉ DE VIANDES BOVITENDRES



VIANDES BOVITENDRES

À DEUX PAS DE CHEZ VOUS!



PASSEZ VOTRE COMMANDE **450.937.6477**
www.bovitendres.com

95, RUE DE LA POINTE-LANGLAIS, LAVAL H7L 3J4

875526_50653_2



Pierre Turgeon, détaillant
Dépanneur Pétro-Canada • Restaurant A&W
2525, Grande-Allée Boisbriand J7H 1E3

Tél.: Pétro-Canada 450 430-4475 • A & W 450 420-9052
Télécopieur : 450 420-9055

874830_56247_2

Vivaderme

NOUVELLE TECHNOLOGIE LASER LIPOSUCCION SANS CHIRURGIE

Résultat en 1 ou 2 traitements

SculpSure

Vous le méritez bien!

514-609-0895 • BLAINVILLE 659 CURÉ LABELLE
WWW.VIVADERME.COM

874519_49888_2

Boutique Alliance

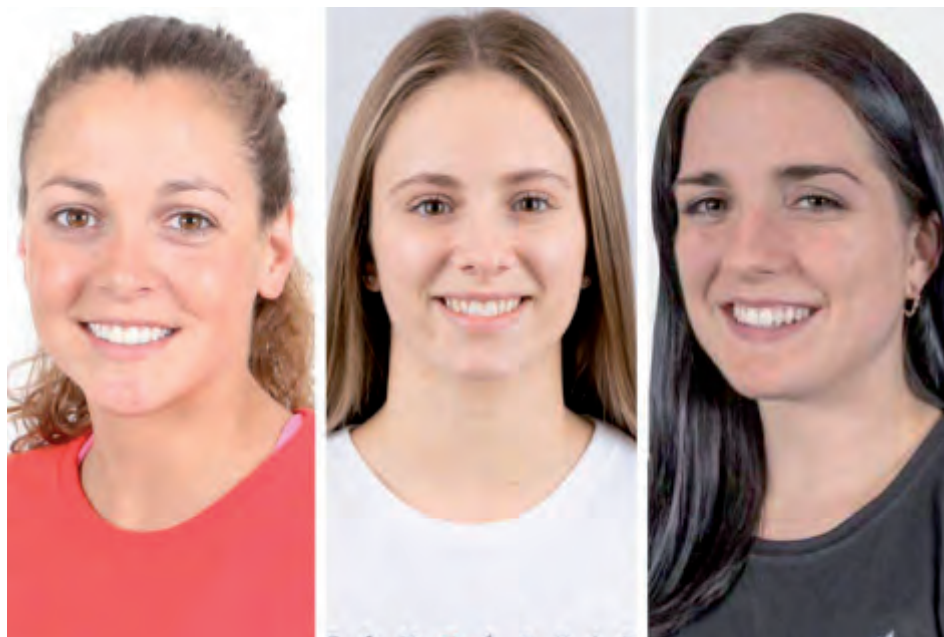
VÊTEMENTS POUR DAMES

LA boutique à découvrir!

Vente estivale en cours

200, boul. Curé-Labelle, (coin René-A.-Robert) à Sainte-Thérèse 450 979-7289

NORD INFO.COM, 14 juillet 2021 Page 19



Amélie Kretz, Audrey Joly et Gabriella Page, trois athlètes de la région qui représenteront le Canada aux Jeux olympiques de Tokyo.

LE SAVIEZ-VOUS ? DONNER 1 DOLLAR PAR JOUR DURANT UN AN PERMET DE SERVIR 340 REPAS COMPLETS À DES PERSONNES QUI ONT FAIM.



À COMPTER DU 23 JUILLET PROCHAIN TROIS **ATHLÈTES D'ICI** PARTICIPERONT AUX JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO

Benoît Bilodeau
benoitb@groupejcl.ca

Trois athlètes de la région des Basses-Laurentides auront l'honneur de représenter le Canada aux Jeux olympiques d'été de Tokyo qui se dérouleront du 23 juillet au 8 août prochain. Il s'agit, en triathlon, d'Amélie Kretz, de Blainville, en natation artistique, d'Audrey Joly, de Saint-Eustache, et en escrime, de Gabriella Page, de Blainville.

Précisons que c'est sur une délégation de quelque 375 athlètes que le Canada pourra compter à ces Jeux olympiques de Tokyo qui auront finalement lieu un an plus tard que prévu. Ils se dérouleront cependant à huis clos en raison de la recrudescence de la COVID-19 et du variant Delta qui frappe la capitale japonaise.

En 2016, à Rio de Janeiro, au Brésil, le Canada avait récolté un total de 22 médailles, dont quatre d'or, et s'était classé au 20^e rang. La meilleure performance canadienne à des Jeux olympiques d'été remonte à 1984, à Los Angeles, aux États-Unis, où 44 médailles s'étaient retrouvées au cou des athlètes canadiens; une performance qui avait permis au pays de terminer au sixième rang.

AMÉLIE KRETZ

Âgée de 28 ans, la triathlète Amélie Kretz, de Blainville, en sera, à ses deuxièmes Jeux olympiques d'été. En 2016, au Brésil, elle avait pris le 34^e rang du triathlon des Jeux olympiques de Rio. Considérée comme l'une des meilleures triathlètes féminines canadiennes, elle a remporté deux médailles de la Coupe du monde.

«C'est un honneur pour moi de représenter le Canada à mes deuxièmes Jeux olympiques. Peu de gens peuvent dire qu'ils ont eu l'occasion de participer à deux Jeux. Il y a eu beaucoup de travail pour y arriver et ça n'aurait pas été possible sans l'incroyable soutien de mon entraîneur, mon physio, mon préparateur mental, l'association provinciale, les commanditaires, la famille et les amis», a commenté, le 7 juillet dernier, la Blain-

villoise lors du dévoilement de l'équipe canadienne de triathlon qui comptera quatre athlètes.

AUDREY JOLY

Pour sa part, la nageuse artistique Audrey Joly, de Saint-Eustache, participera, elle, à ses premiers Jeux olympiques d'été. L'athlète de 22 ans, qui pratique la natation artistique depuis l'âge de 7 ans, été nommée au sein de l'équipe nationale senior en 2017 et a remporté une médaille d'argent par équipes à sa première compétition de la Série mondiale de la Fédération internationale de natation (FINA).

Parmi ses faits d'armes, à ce jour, mentionnons une médaille d'or par équipes aux Jeux panaméricains de 2019 à Lima, au Pérou, une performance qui avait alors permis au Canada de se qualifier pour les Jeux olympiques de Tokyo en natation artistique.

GABRIELLA PAGE

Également, l'escrimeuse Gabriella Page, de Blainville, en sera, à 26 ans, à ses premiers Jeux olympiques, elle qui a raté sa qualification pour ceux de 2016 en raison de graves blessures à ses deux genoux. Celle qui commencé à pratiquer l'escrime à l'âge de 14 ans a cependant, après avoir suivi des traitements et un programme de réhabilitation, puis subi une commotion cérébrale, retrouvé la forme à nouveau en 2018-2019.

Aux Championnats du monde de la Fédération internationale d'escrime (FIE) en 2019, elle a ainsi accédé aux seizièmes de finale pour la première fois depuis 2015. Ces résultats lui ont permis de se hisser à nouveau parmi les 30 meilleures au monde.

Les trois femmes sont toutes boursières de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (FAEQ): Amélie Kretz, avec Cascades depuis 10 ans, Audrey Joly avec Aquam depuis sept ans, et Gabriella Page, avec Banque Nationale à quatre reprises de 2013 à 2016.

Pour suivre l'équipe canadienne et en savoir davantage sur les athlètes qui en font partie: [<https://olympique.ca/>] ou [www.facebook.com/teamcanada].

RECEVEZ VOS
OFFRES
EXCLUSIVES
PAR COURRIEL



rabaischocs.com

JUILLET 2021 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

869436_74134_1

Mangue

Produit importé
catégorie no 1

99¢
ch.

Nectarines

Produit des É.-U.
catégorie no 1

1 49\$
lb
3,28\$ / kg

Brocoli du Québec

99¢
ch.

Laitue frisée verte ou rouge du Québec

catégorie no 1

59¢
ch.

Piments de couleurs

Produit du Canada
catégorie no 1

Pqt
de 4

2 99\$
ch.

Patates grelots

catégorie no 1

Sac

2 99\$
ch.



• JEUDI ET VENDREDI: 9 H À 21 H • SAMEDI ET DIMANCHE: 9 H À 18 H

Charcuterie

Jambon polonais

1 69\$
100g
16,90 \$ kg



Poitrine de dinde

Schneiders

2 29\$
100g
22,90 \$ kg



Rôti de boeuf

1 69\$
100g
16,90 \$ kg



Salami au vin

Schneiders

2 49\$
100g
24,90 \$ kg



Charcuterie italienne

Marc Angelo 100 g

4 99\$
ch.



Jambon romarin

Casa Italia

1 89\$
100g
18,90 \$ kg



Fromage

Cheddar blanc et marbré
Doux

1 69\$
100g
16,90 \$ kg



Brie français
Le Baron

1 79\$
100g
17,90 \$ kg



Fromage tranché

Landana

150g

3 99\$
ch.



Iberico

2 49\$
100g
24,90 \$ kg



Provolone

Galbani

1 99\$
100g
19,90 \$ kg



Port Salut

2 99\$
100g
29,90 \$ kg



Épicerie

Olives Kalamata
dans l'huile d'olive
Molón Lavé

2 99\$
ch.



Pâtes alimentaires

Reggia
500g

99¢
ch.



Trempettes et hummus
Summer Fresh

2/5\$



Pains portugais

Une douzaine

2 99\$
ch.



Tôfu Soyarie
454 g

2/5\$



Tomates San Marzano
D.O.P. Rega
796 ml

2 99\$
ch.



Rondelles de piments piquants

Aurora
750 ml

2 99\$
ch.



Boisson à la noix de coco

Biologique
So Delicious 946 ml

1 99\$
ch.



Tartinade et trempette de poivrons rôtis

Uncle Yiannis
370 g

3 99\$
ch.



Croutons à salade

Fresh Gourmet
128 g

2/5\$



Jus de tomates

Heinz
540 ml

79¢
ch.



Aubergines marinées dans l'huile

Emma
400 ml

2 77\$
ch.



Noix et fruits séchés

Mélange Sentier
320 g

3 99\$
ch.



Abricots séchés
260 g

3 49\$
ch.



Arachides BBQ et salées
300 g

2 99\$
ch.



Amandes fumées
160 g

3 99\$
ch.



LE HOCHEYEUR EST ORIGINAIRE DE BOISBRIAND

OLIVIER SERA AU CAMP D'ÉQUIPE QUÉBEC M15

(C. A.) — Hockey Québec a récemment procédé aux invitations des joueurs en vue du camp estival d'Équipe Québec M15 propulsée par CCM. Olivier Metcalfe de Boisbriand est au nombre des 88 jeunes hockeyeurs de moins de 15 ans invités à ce camp qui se tiendra du 30 juillet au 1er août prochain au Complexe Sportif Isatis de Saint-Hyacinthe.

Âgé de 14 ans, Olivier joue au hockey depuis l'âge de cinq ans. Il s'agit d'une véritable passion pour le jeune homme qui s'entraîne plusieurs heures par jour. Olivier fait partie de l'organisation des Seigneurs des Mille-Îles depuis qu'il est atome.

Capitaine de son équipe bantam AAA Relève au cours de la plus récente saison, il ne néglige pas pour autant ses études.

Signe de son talent certain pour le hockey, malgré qu'il n'ait joué que quatre matchs au dernier tournoi Peewee de Québec, il a terminé 3e au classement des pointeurs avec sept buts

et deux passes.

HABILETÉS, PERFORMANCE, PRÉPARATION MENTALE

Le camp du programme Équipe Québec M15 permettra aux joueurs de travailler sur leurs habiletés techniques, leur performance physique, leur préparation mentale ainsi que sur l'optimisation de leur environnement pour avoir du succès. Ils feront également l'objet de différents tests sur et hors glace et pourront assister à diverses conférences.

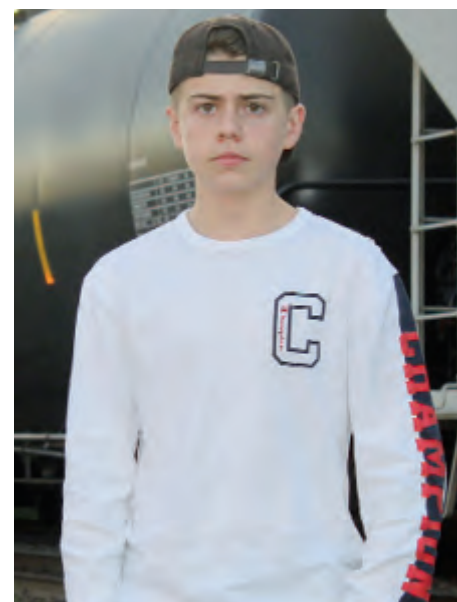
Notons que les joueurs présents entrent dans le processus de sélection pour la formation finale d'Équipe Québec des moins de 16 ans, en vue des prochains Jeux d'hiver du Canada de 2023.

« Les hockeyeurs qui participeront au camp estival seront notamment évalués en fonction de leur implication, de leurs ef-

forts soutenus et de leur leadership », a indiqué le directeur hockey de la Fédération, Marcel Patenaude, avant de rappeler que la victoire historique du Québec aux derniers Jeux du Canada n'était pas le fruit du hasard et qu'il compte bien répéter l'exploit en 2023.

« Grâce aux standards établis par le programme au cours des dernières années, nous avons une vision claire et sommes confiants pour la suite des choses », a-t-il conclu.

Souignons que Yoan Tassé et Charles Desmet de Mirabel, Alexis Lavigne de Blainville, Alex Huang de Rosemère, de même que Gabriel Patry de Saint-Joseph-du-Lac tenteront aussi de se tailler une place sur l'équipe Québec des moins de 15 ans.



Olivier Metcalfe de Boisbriand sera au camp d'équipe Québec des moins de 15 ans.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Microbrasserie Maltstrom Inc. A/S M. Michaël Fiset 557e, route 131 Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 0M1 Dossier : 55-30-2677	Demande de permis d'entrepôt aux fins de l'agent	3961, Rue Alfred-Laliberté Boisbriand (Québec) J7H 1P7
Noctem Artisans Brasseurs inc. A/S M. Jean-Michel Noël 438, Rue du Parvis Québec (Québec) G1K 6H8 Dossier : 55-30-2678	Demande de permis d'entrepôt aux fins de l'agent	3961, Rue Alfred-Laliberté Boisbriand (Québec) J7H 1P7
Microbrasserie Le Fermentor A/S M. Jean-François Fortin 355 boulevard de L'Ange Gardien L'Assomption (Québec) J5W 1S4 Dossier : 55-30-2679	Demande de permis d'entrepôt aux fins de l'agent	3961, Rue Alfred-Laliberté Boisbriand (Québec) J7H 1P7

Québec



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE
VILLE DE BOIS-DES-FILION

AVIS PUBLIC DE VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS est donné par la soussignée que les immeubles ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes en ligne ou dans un lieu respectant les directives de la santé publique et les décrets du ministre de la Santé et des Services sociaux, le tout devant être officialisé dans un avis public à paraître au moins 15 jours avant la date de vente, le mercredi 4 août 2021, à 10 heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, aux droits sur les mutations immobilières, aux droits supplétifs et toutes autres redevances municipales dues avec intérêts et frais subséquents encourus à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

Conditions pour enchérir

Personne physique :	Pièce d'identité (nom, date de naissance et adresse résidentielle); Mandat ou procuration (si elle représente une autre personne physique).
Personne morale :	Pièce d'identité de la personne qui représente une personne morale; Copie d'une pièce justificative l'autorisant à agir (résolution, mandat, procuration).
Mode de paiement :	Le paiement doit être complet dès l'adjudication et être fait soit par monnaie légale, mandat-poste, traite ou mandat bancaire fait à l'ordre de la Ville de Bois-des-Filion.

Les immeubles seront vendus avec bâtisses dessus érigées, sans aucune garantie légale, le tout aux risques et périls de l'acquéreur, avec servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Les immeubles vendus seront sujets au droit de retrait pendant une période d'un (1) an qui suit le jour de l'adjudication (art. 537 de la Loi sur les cités et villes).

Les lots ci-après mentionnés du cadastre du Québec sont tous de la circonscription foncière de Terrebonne :

Matricule au Rôle d'évaluation foncière municipale	Situation	Cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne	Propriétaire(s) inscrit(s) au Rôle d'évaluation foncière municipale
8359-34-8099-0-000-2631	263A, montée Gagnon, Bois-des-Filion, J6Z 2X1	4 597 212, 4 597 210	Jonathan Savoie
8359-53-3452-0-000-2372	237B, montée Gagnon, Bois-des-Filion, J6Z 2W9	3 977 594, 3 977 590	Manon Duplantie
8360-40-4237-0-000-0000	439, avenue des Pins, Bois-des-Filion, J6Z 4S4	1 953 518	Aureliano Pereira et Maria De La Salette
8459-51-1623-0-000-0000	392, rue Marcel Bourdeau, Bois-des-Filion, J6Z 1N3	1 954 018	Jeannine Arrelle
8459-96-3628-0-000-0000	312, rue Savaria, Bois-des-Filion, J6Z 1P1	1 954 952	Lyse Racine
8558-06-0712-0-000-0000	39, 34 ^e Avenue, Bois-des-Filion, J6Z 2E1	1 954 394, 2 294 876	Diane Larose
8558-06-5447-0-000-0000	29, 33 ^e Avenue, Bois-des-Filion, J6Z 2C1	1 955 066	Lilia Angelica Alfaro Vera et Roberto Olivarez Juarez
8558-49-3289-0-000-0000	20, 25 ^e Avenue, Bois-des-Filion, J6Z 1Y1	1 955 320	Suzie Leduc
8558-49-4872-0-000-0000	25 ^e Avenue, Bois-des-Filion, J6Z 1Y1	1 955 356	Suzie Leduc

Fait à Bois-des-Filion, ce 14 juillet 2021

Marie-Renée Houde
Greffière



AVIS PUBLIC
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
CONSULTATION ÉCRITE

RÈGLEMENT RV-1698
(abrogation du Règlement RV-1659 – acquisition d'un logiciel)

AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE BOISBRIAND ET INTÉRESSÉES PAR LE RÈGLEMENT RV-1698 ABROGEANT LE RÈGLEMENT RV-1659 PRÉVOYANT L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL ET SON FINANCEMENT PAR EMPRUNT

AVIS PUBLIC est donné que :

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Boisbriand peuvent se prévaloir de leur droit de demander que le Règlement RV-1698 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en transmettant leur demande par écrit durant la période du 15 au 29 juillet 2021.

Le règlement RV-1698 a été adopté par le conseil municipal lors d'une séance tenue le 6 juillet 2021. Le règlement abroge le Règlement RV-1659 prévoyant l'acquisition d'un logiciel de gestion du temps et de la paie et son financement par emprunt. L'objet du règlement n'a pas pu être réalisé, le montant d'emprunt de 110 000 \$ s'est avéré insuffisant et aucune somme n'a été utilisée à ce jour.

MODALITÉS D'INSCRIPTION AU REGISTRE

Compte tenu de la modification des règles applicables aux processus d'approbation référendaire suivant l'arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 7 mai 2020, l'accessibilité du registre à l'hôtel de ville en personne est remplacé par une consultation écrite.

En conséquence, toute demande d'inscription au registre doit être reçue durant la période du 15 au 29 juillet 2021, au bureau de la greffière à l'adresse suivante :

VILLE DE BOISBRIAND
Bureau de la greffière
940, boulevard de la Grande-Allée, bureau 120
Boisbriand (Québec) J7G 2J7
consultations@ville.boisbriand.qc.ca

La demande doit contenir les renseignements suivants :

- titre du règlement qui fait l'objet de la demande;
- noms, adresse et qualité de la personne habile à voter.

Pour être valide, la demande doit être appuyée de la signature de la personne habile à voter et être accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité suivante : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport canadien, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant son droit d'y être inscrite.

Toute personne qui assiste une personne habile à voter incapable de signer elle-même sa demande doit y inscrire :

- son nom;
- son lien avec la personne habile à voter (conjoint, parent ou autre);
- dans le cas où la personne habile à voter ne serait ni un conjoint, une déclaration écrite selon laquelle elle n'a pas porté assistance à une autre personne qui n'est pas un parent ou un conjoint au cours de la procédure de demande de scrutin référendaire;
- une mention selon laquelle elle a assisté la personne habile à voter;
- sa signature.

Toute copie d'un document d'identification transmis avec une demande sera détruite à la fin de la procédure de demande de scrutin référendaire.

NOMBRE DE DEMANDES REQUIS

Le nombre de demandes requis pour que le règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de DEUX MILLE QUATRE (2004). Si le nombre de demandes requis n'est pas atteint, le règlement sera alors réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

ANNONCE DU RÉSULTAT

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé lors d'une séance ultérieure du conseil par le dépôt d'un certificat par la greffière.

PERSONNE HABILÉ À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ :

- 1° Toute personne qui, le 6 juillet 2021, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné depuis au moins 6 mois au Québec, et
 - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 2° Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 3° Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- 4° Personne morale :
 - avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 6 juillet 2021 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.
- 5° Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

CONSULTATION

Le règlement décrit dans cet avis peut être consulté au Greffe de la Ville de Boisbriand situé au 940, boulevard de la Grande-Allée, 1^{er} étage, bureau 120 à Boisbriand, aux heures ordinaires de bureau, en prenant rendez-vous au préalable au 450 435-1954 poste 225. Toutes informations additionnelles peuvent être obtenues au numéro indiqué.

Boisbriand, ce 8 juillet 2021.

La greffière,
Me JOHANE DUCHARME, OMA
2021.36

876121_40435_2

AGENDA D'ICI

ART-TISANES DE BLAINVILLE

Journée spéciale d'inscription le lundi 9 août 2021, de 9h à 15h. Bienvenue à toutes! Maison des Associations, 1001, Chemin Plan Bouchard, à Blainville.

SERCAN: BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR LA CUISINE

Vous souhaitez vous engager au sein de votre communauté et offrir quelques heures par semaine? La Maison de soins palliatifs Sercan est à la recherche de bénévoles pour la cuisine. Renseignements: 450 491-1912 poste 210.

SERCAN: BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR TRANSPORT

Sercan a besoin de bénévoles pour conduire les gens malades (cancer) à leurs rendez-vous médicaux (hôpitaux de la région et grande région de Montréal). Renseignements: 450 491-1912 poste 210.

ASSOCIATION DES AUTEURS DES LAURENTIDES

Activités à surveiller: la Foire des Bouquinistes les 16, 17 et 18 juillet à Saint-Sauveur, une belle opportunité de s'offrir des livres à 1 \$; la Tournée des Auteurs le 24 juillet à Morin Heights; et le 20e anniversaire de l'association le 17 octobre à

l'Hôtel Mont-Gabriel. À ne pas manquer, tous les mois, l'Espace-Galerie accueille un artiste, ainsi qu'un ou plusieurs auteurs. Renseignements: [www.auteurs-deslaurentides.ca].

SOCIÉTÉ BLAINVILLE D'HORTICULTURE

Échangez avec des passionnés de jardinage et d'horticulture. Profitez des nombreux privilèges et avantages d'être membre durant toute une année à partir d'aussi peu que 10 \$. Les activités reprendront en septembre. Soyez-y! Nombreux prix de présence et pause-café. Admission: 5 \$ et + (gratuite pour les membres). Renseignements: 514 249-1610. info.sbh1998@gmail.com, [www.sbh.fsheq.org].

NOURRI-SOURCE LAURENTIDES

Les 4 et 5 octobre aura lieu la deuxième édition du Colloque en allaitement et périnatalité présenté par Nourri-Source Laurentides, *Allaitement: Source de vie*. 11 conférenciers s'unissent, afin de vous offrir 6 conférences et 2 webinaires. Grâce à l'ajout des plénières et des dîners réseautages, cette édition renouvelée encourage la discussion et l'interdisciplinarité. Renseignements: [https://nourrisourcelarentides.ca/evenement/allaitement-source-de-vie-colloque-2021/].

CERCLE D'AIDE À LA VIE

Introduction gratuite par téléphone, sur l'aide et la guérison par voie spirituelle selon l'enseignement de Bruno Gröning. Un chemin vers la santé du corps et de l'âme. «Aie confiance et crois. La force divine aide et guérit» - Bruno Gröning. Renseignements: Josée Gingras au 450 437-9695 ou [www.bruno-groening.org].

MESSAGE DU GRAAL

Pour ceux qui cherchent des réponses à leurs questions spirituelles, l'auteur du Message du Graal écrit: «... j'apporte les réponses qui font naître dans l'âme humaine la clarté, la sérénité et l'équilibre». Brochure de 70 pages gratuite sur demande: mibach@videotron.ca ou 514 774-9148.

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES ET AVEUGLES DES LAURENTIDES (APHVAL)

L'Association des personnes handicapées visuelles et aveugles des Laurentides (APHVAL) prend son envol. C'est un projet de longue date qui se concrétise enfin. L'assemblée de fondation a eu lieu

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
-----------------------------	----------------------	------------------------

Pizzeria Slice Gang Ste-Thérèse Inc. 4628 Rue Louis-B.-Mayer Laval (Québec) H7P 6E4	un permis de restaurant pour vendre	PIZZERIA SLICE GANG STE-THÉRÈSE 30 Rue Turgeon Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3H4 Dossier : 10112425
---	-------------------------------------	---

876059_62546_2



le 7 mai 2021. Les membres visés par l'association sont les personnes aveugles, les personnes handicapées visuelles et les personnes ayant reçu un diagnostic de maladie visuelle progressive ainsi que leur famille et leurs proches. L'association œuvre à travers la grande région des Laurentides. Les membres du conseil d'administration de L'APHVAL prévoient faire une tournée des régions au plus tard à l'automne afin de recruter des membres et définir leurs besoins. Ren-

seignements: 514 237-6389 ou aphvallourentides@gmail.com.

LIGUE DE BALLE DONNÉE DE ROSEMÈRE

Ligue amicale, âges et calibres très variés, recrute de nouveaux joueurs pour la saison 2021. Matches joués le dimanche soir au parc Bourbonnière. Renseignements: Louis au 514 894-4967.



Blainville
inspirante

876193_40434_2

AVIS PUBLIC CONSULTATION ÉCRITE EN REMPLACEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le **PROJET** de règlement 1423-38 modifiant le Règlement 1423 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le greffier de la Ville de Blainville :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 6 juillet 2021, du **PROJET de règlement 1423-38 modifiant le Règlement 1423 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**, devrait tenir une assemblée publique de consultation en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

QUE l'assemblée publique de consultation sur le **Projet de Règlement 1423-38** est remplacée par une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020;

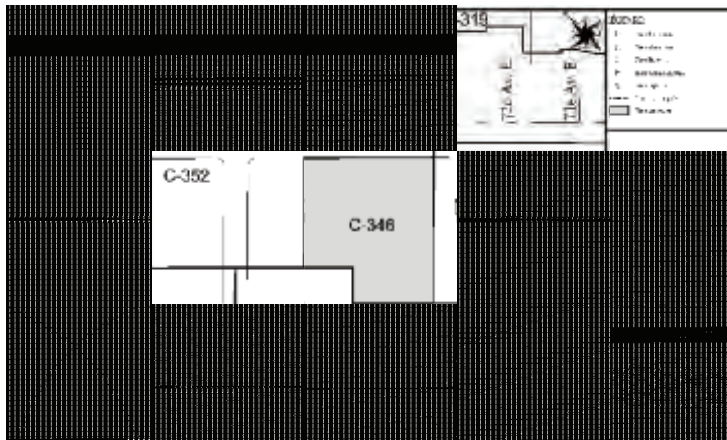
QUE tout intéressé qui souhaite se faire entendre par le conseil municipal relativement à ce **Projet de Règlement 1423-38** doit faire parvenir, au plus tard le **29 juillet 2021**, ses commentaires et/ou questionnements par courriel à l'adresse suivante : urba@ville.blainville.qc.ca, ou en déposant ceux-ci à l'hôtel de ville au 1000, chemin du Plan-Bouchard, à Blainville.

OBJET

Le projet de règlement a pour objet de **MODIFIER le Règlement 1423 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), de façon à ASSUJETTIR la nouvelle zone C-346 à des règles relatives à la production de tels plans et à leur approbation par le conseil. Il ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.**

TERRITOIRE CONCERNÉ

Le projet de règlement vise la zone C-346, laquelle est représentée sur le plan reproduit ci-dessous.



CONSULTATION DU PROJET

Prenez avis également que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffe ou à l'adresse suivante :

<https://blainville.ca/page/diffusion-des-avis-publics>

Également, toute personne qui souhaite obtenir une copie peut faire parvenir sa demande par courriel à l'adresse suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca ou par téléphone au (450) 434-5215.

Donné à Blainville,
ce 13 juillet 2021.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier



Blainville
inspirante

876017_40434_2

VILLE DE BLAINVILLE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUE SA2021-044 P

SERVICES D'EXPERTS COMPTABLES MANDAT D'AUDIT EXTERNE POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription **Soumission SA2021-044 P**, et adressées à la Ville de Blainville, Services juridiques au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9, seront reçues jusqu'à **9 h 00 le 10 AOÛT 2021**. Les soumissions seront ouvertes à 9 h 01, le même jour ou aussitôt que possible après cette heure à l'hôtel de ville situé au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec).

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec la responsable de l'information aux soumissionnaires, madame Carole Bédard à la division de l'approvisionnement de la Ville par courriel à infoapro@blainville.ca.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires officiels de soumissions fournis par la Ville de Blainville. On obtiendra ces formulaires et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions en consultant le Système Électronique d'Appel d'Offres (www.seao.ca).

La Ville de Blainville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle n'encourra aucune obligation ou frais de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Manon Lafontaine, avocate
Greffière adjointe



Blainville
inspirante

876001_40434_2

AVIS PUBLIC OFFRE DE PAIEMENT COMPTANT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, greffier de la Ville de Blainville :

QUE la municipalité procèdera au refinancement des règlements d'emprunt ci-dessous au cours des prochains mois.

TOUTEFOIS avant d'entreprendre les procédures qui s'imposent, la Ville désire offrir à chaque propriétaire concerné la possibilité de payer le plein montant de la quote-part des coûts réels afférente à son immeuble avant la date de financement prévue le 29 octobre 2021.

RÈGLEMENTS CONCERNÉS

1267

(Montant à refinancer : 40 300 \$)

Exécution des travaux de construction de trottoirs et de renforcements permanents sur la rue Charles-Gill et le boulevard Céloron

1296

(Montant à refinancer : 500 600 \$)

Exécution de travaux de prolongement des infrastructures municipales sur le boulevard Michèle-Bohec, la rue Émilien-Marcoux et la rue Bibiane-Nantel, dans le parc industriel autoroutier

1341

(Montant à refinancer : 1 287 500 \$)

Exécution de travaux de prolongement des infrastructures municipales dans le parc industriel de la Seigneurie, Phase II, rues Omer-DeSerres et Gaston-Dumoulin

1405

(Montant à refinancer : 17 617 900 \$)

Exécution des travaux de construction des infrastructures du secteur Paul-Albert

1445

(Montant à refinancer : 420 900 \$)

Exécution des travaux de pavage 2e couche, bordures et éclairage sur le boulevard Michèle-Bohec, entre la rue Gilles-Vigneault et le ruisseau Goyer, ainsi que sur la rue Émilien-Marcoux

1501

(Montant à refinancer : 810 900 \$)

Exécution des travaux de construction de la rue Simon-Lussier (depuis le boulevard de la Seigneurie Est jusqu'à la limite de la propriété municipale vers le nord)

1511

(Montant à refinancer : 117 900 \$)

Exécution des travaux de reconstruction du pavage du boulevard Industriel (depuis le boulevard de la Seigneurie Est à la rue Omer-DeSerres)

1518

(Montant à refinancer : 120 800 \$)

Exécution des travaux de construction de la rue Jean-Paul-Cayer

PROPRIÉTAIRES CONCERNÉS

Les propriétaires concernés par la présente offre sont ceux dont le compte de taxes foncières 2021 pour leur propriété mentionne les règlements ci-dessus dans la section « Détails des répartitions locales ».

EN CONSÉQUENCE, toute personne intéressée à se prévaloir de cette opportunité est priée de communiquer, au plus tard le **27 août 2021**, avec le **Service des finances de la Ville de Blainville au 450 434-5237**

Donné à Blainville,
ce 13 juillet 2021.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier



SAINTÉ-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Consultation publique

Consultation publique – règlement numéros 1200-66 N.S.

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement suivant:

1200-66 N.S. amendant le règlement 1200 N.S. pour modifier les limites des zones H-107 et C-152

Avis public est par les présentes donné par la greffière de la Ville de Sainte-Thérèse :

QUE le conseil municipal, adoptait lors de sa séance ordinaire du 5 juillet 2021 le projet de règlement mentionné précédemment.

CONSULTATION PAR ÉCRIT

Le conseil municipal a remplacé l'assemblée de consultation par une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncée au préalable par un avis public :

Tout intéressé pourra transmettre ses commentaires écrits par courrier ou par courriel, aux adresses ci-dessous, à l'attention de la greffière, M^{re} Sylvie Trahan, sur une période de 15 jours suivant le 14 juillet soit jusqu'au 29 juillet 2021 inclusivement, et cela, pour permettre que le conseil municipal prenne une décision sur ces demandes.

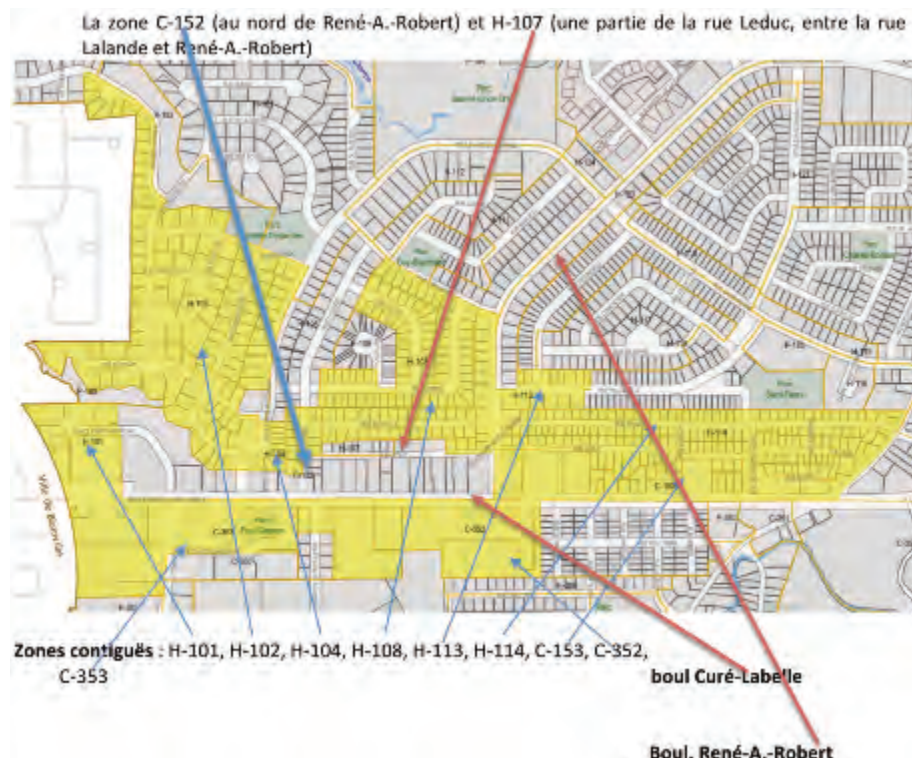
1. Courrier : M^{re} Sylvie Trahan greffière
Consultation publique
6 rue de l'Église, Ville de Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3L1

ou par

2. Courriel : registre-consultation@sainte-therese.ca

LES OBJETS :

- Le projet de règlement **1200-66 N.S.** modifiant diverses dispositions du règlement de zonage 1200 N.S. contient des dispositions **qui sont susceptibles d'approbation référendaire** ;
- Ledit projet de règlement a pour effet de changer la réglementation, en modifiant les limites de la zone H-107 à même la zone C-152, de façon à ce que le lot 3 263 275 fasse dorénavant partie de la zone H-107;
- LES ZONES AFFECTÉES :**



CONSULTATION DU PROJET :

Prenez avis que ce projet de règlement mentionné plus avant ainsi qu'une carte des zones sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Ville.

DONNÉ À SAINTÉ-THÉRÈSE,
ce 14 juillet 2021

Avis numéro 2021-22-1

Sylvie Trahan, avocate
Greffière

876171_40439_2

CERCLE DE FERMIERES BLAINVILLE

Le Cercle de Fermières de Blainville est en période de recrutement pour les nouvelles membres. Pour être membre, vous devez habiter sur le territoire de la ville de Blainville et être âgée de 14 ans et plus. Le coût de la carte de membre est de 30 \$/année du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Les membres reçoivent cinq revues/année de la revue l'Actuelle. Elles ont accès à de la formation sur diverses techniques artisanales: tricot, tissage, broderie, couture, peinture, frivolité, macramé, etc. Elles s'impliquent aussi dans des projets humanitaires pour la région. Et bien plus... Les personnes qui désirent se joindre à notre groupe peuvent écrire au cfqblainville@gmail.com et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

POLIO-QUÉBEC

L'association Polio-Québec offre ses informations et ses activités à toutes les victimes du Syndrome Post-Polio, tout en soutenant les recherches médicales

en cours. Afin d'obtenir votre adhésion gratuite pour l'année 2021/2022, veuillez faire parvenir votre nom et numéro de téléphone par courriel à l'adresse association@polioquebec.org ou en laissant vos coordonnées sur le répondeur de l'association au: 1 (877) 765-4672. Par la suite, Polio-Québec communiquera avec vous. Renseignements: [<https://polioquebec.org/>] ou [<https://www.facebook.com/association.polio.quebec/>].

GRANDS PRIX DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

Appel de dossier pour les Grands Prix de la culture des Laurentides, qui se tiendront le 1er décembre au Théâtre le Patriote, à Sainte-Agathe-des-Monts. Cette 31e édition mettra à l'honneur les lettres et bibliothèques. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 30 septembre 2021. Huit prix et bourses totalisant près de 18 000 \$ seront remis. Renseignements: www.culturelaurentides.com/evenements/grands-prix-de-la-culture-gabarit-pour-appel-de-dossier/.



Blainville
inspirante

876012_40434_2

VILLE DE BLAINVILLE

Demande de soumissions SG2020-014/P (7210-2020-021)

AVIS PUBLIC

Route verte – Stabilisation des rives

Description des travaux

Règlement 1611

Le projet faisant l'objet de la présente demande de soumissions est, sans s'y limiter :

- Mise en place de mesures de mitigations environnementale;
- Stabilisation de talus :
 - tablisation et reprofilage de talus sur des zones ayant subies des décrochements de sols;
 - Mise en place d'un enrochement végétalisé, incluant une clé d'encastrement;
- Mise en place d'un drain souterrain pour le drainage de la fondation de la piste cyclable ;
- Raccordement du drain à des conduites existantes et construction d'un nouvel émissaire vers le cours d'eau;
- Réfection des lieux (pavage, engazonnement et clôture).

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription « **Demande de soumissions SG2020-014/P** », et adressées aux Services juridiques de la Ville de Blainville au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9, seront reçues jusqu'à **10 h 00 le 23 août 2021**. Les soumissions seront ouvertes le même jour à 10 h 01, ou aussitôt que possible après cette heure, à l'hôtel de ville situé au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec). Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer par courriel avec monsieur Simon Hogue, chargé de projets, de la firme Efel Experts-conseils inc. à l'adresse suivante : shogue@efel.ca

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires officiels de soumission fournis par la Ville de Blainville. On obtiendra ces formulaires et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions en consultant le Système Electronique d'Appel d'Offres (www.seao.ca). Les documents seront disponibles sur le SEAO dès le 14 juillet 2021.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou une caisse populaire, en faveur de la Ville de Blainville, pour un montant égal à dix pour cent (10 %) de la soumission ou d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville de Blainville pour un montant égal à dix pour cent (10 %) de la soumission.

Chaque soumission devra également être accompagnée d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances autorisée à opérer au Québec et certifiant que les cautionnements requis seront accordés au soumissionnaire, advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux.

La Ville de Blainville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais de quelque sorte, envers le ou les soumissionnaires.

Manon Lafontaine, avocate
Greffière adjointe

CAPTCHPL

CAPTCHPL, connaissez-vous cet acronyme? C'est le Centre d'Aide Personnes Traumatées Crâniennes et Handicapées Physiques Laurentides, un organisme communautaire sans but lucratif. Notre mission est de faciliter l'intégration sociale de nos membres. Si vous

vous questionnez sur notre organisme, il nous fera plaisir de répondre à vos questions. Pour nous rejoindre: 450 431-3437. À tous nos membres, malgré la situation causée par la COVID-19, vous pouvez toujours nous laisser vos messages. Nous les prenons à distance et nous vous rappellerons dans les 48 heures. Par cour-

riel: captchpl@videotron.ca. Renseignements: [www.captchpl.org].

MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS DES LAURENTIDES

Le Mouvement Québec français des Laurentides fait appel à votre générosité et à votre solidarité en lançant une vaste campagne de collecte de livres franco-

phones. Il désire ainsi favoriser l'accès à la lecture en français du plus grand nombre de citoyens de la région. N'hésitez pas, composez le 450 848-1644 ou par courriel à l'adresse suivante: mqfl2021@icloud.com et prenez rendez-vous pour faire don de vos livres.



Blainville
inspirante

876174_40434_2

AVIS PUBLIC

APPEL À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

AUX PERSONNES HABLES À VOTER ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Blainville.

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2021, le conseil a adopté les règlements suivants :

RÈGLEMENT 1622-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1622 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET D'AMÉLIORATION DE DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX, ET UN EMPRUNT DE 950 000 \$ À CES FINS, AFIN D'AUGMENTER LE MONTANT DE L'EMPRUNT À LA SOMME DE 1 190 000 \$

RÈGLEMENT 1634 AUTORISANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER PIÉTONNIER LE LONG DU RUISSEAU 6200, ET UN EMPRUNT DE 225 000 \$ À CETTE FIN

et dont l'objet et l'emploi des deniers sont décrits par leurs titres respectifs.

Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville, peuvent demander que l'un ou l'autre, ou tous ces règlements, fassent l'objet d'un scrutin référendaire. Une demande doit se faire par écrit et contenir les renseignements suivants : le numéro ou le titre du règlement faisant l'objet de la demande ainsi que les nom, adresse et qualité de la personne habile à voter, appuyés de sa signature.

Les demandes doivent être reçues au plus tard le **29 JUILLET 2021**, au bureau de la municipalité, situé au 1000, chemin du Plan-Bouchard ou à l'adresse courriel suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu sur l'un ou l'autre de ces règlements est de **QUATRE MILLE CINQ CENT UN (4 501)**. Chaque règlement pour lequel ce nombre ne sera pas atteint sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Les résultats de la procédure d'enregistrement seront publiés le 30 juillet 2021 à l'adresse suivante : <https://blainville.ca/page/diffusion-des-avis-publics>.

Les règlements peuvent être consultés à l'adresse ci-dessus.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABLE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE

1. CONDITION GÉNÉRALE À REMPLIR LE 6 JUILLET 2021:

Est une personne habile à voter de la Ville, toute personne qui, à cette date, n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit une des deux conditions suivantes :

- Être domiciliée sur le territoire de la Ville et depuis au moins six (6) mois, au Québec;
- Être, depuis au moins douze (12) mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, ch. F-2.1)* situé sur le territoire de la Ville.

2. CONDITION SUPPLÉMENTAIRE PARTICULIÈRE AUX PERSONNES PHYSIQUES À REMPLIR LE 6 JUILLET 2021:

Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

3. CONDITION SUPPLÉMENTAIRE PARTICULIÈRE AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET AUX COOCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE :

Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise.

CONDITION D'EXERCICE DU DROIT À L'ENREGISTREMENT D'UNE PERSONNE MORALE

Toute personne morale exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés, qu'elle désigne à cette fin par résolution. Cette personne doit, le **6 JUILLET 2021** et au moment de signer la demande, respecter les conditions applicables aux personnes physiques.

Afin de compléter une demande visée par le présent avis, des informations additionnelles peuvent être obtenues au <https://blainville.ca/page/diffusion-des-avis-publics>, par courriel à l'adresse suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca ou par téléphone au (450) 434-5215.

Donné à Blainville,
ce 13 juillet 2021.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier



Blainville
inspirante

876192_40434_2

AVIS PUBLIC CONSULTATION ÉCRITE EN REMPLACEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le **PREMIER projet de Règlement 1418-161 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage**.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le greffier de la Ville de Blainville :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 6 juillet 2021, du **PREMIER projet de Règlement 1418-161 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage**, devrait tenir une assemblée publique de consultation en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

QUE l'assemblée publique de consultation sur le **PREMIER projet de Règlement 1418-161 P1** est remplacée par une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020;

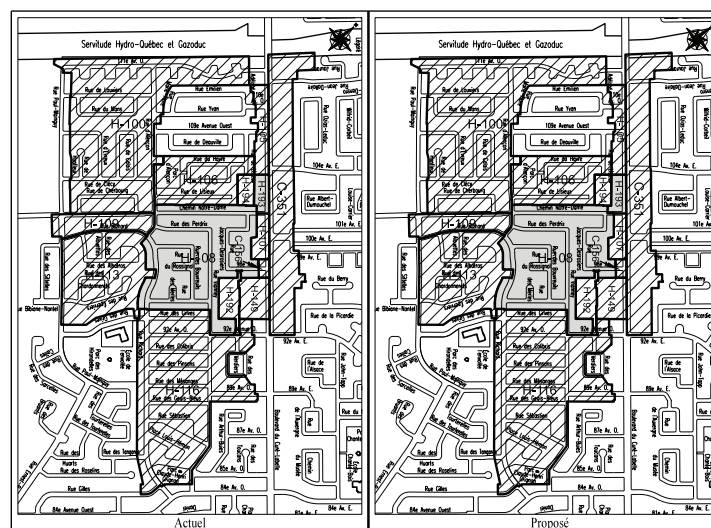
QUE tout intéressé qui souhaite se faire entendre par le conseil municipal relativement à ce **PREMIER projet de Règlement 1418-161 P1** doit faire parvenir, au plus tard le **29 juillet 2021**, ses commentaires et/ou questionnements par courriel à l'adresse suivante : urba@ville.blainville.qc.ca, ou en déposant ceux-ci à l'hôtel de ville au 1000, chemin du Plan-Bouchard, à Blainville.

OBJET

Ce projet de règlement contient des dispositions qui sont susceptibles d'approbation référendaire. Ces dispositions sont contenues à l'article 2 et ont pour objet de modifier le Règlement 1418 de zonage de façon à AGRANDIR la zone H-193 à même une partie de la zone H-108.

TERRITOIRE CONCERNÉ

Ce projet vise les zones concernées H-108 et H-193 et les zones contiguës H-100, H-105, H-106, H-107, H-109, H-113, H-116, H-149, H-192, H-194, C-156 et C-351, lesquelles sont représentées sur le plan reproduit ci-dessous.



CONSULTATION DU PROJET

Le **PREMIER projet de Règlement 1418-161 P1** est disponible pour consultation au bureau du greffe ou à l'adresse suivante :

<https://blainville.ca/page/diffusion-des-avis-publics>

Également, toute personne qui souhaite obtenir une copie peut faire parvenir sa demande par courriel à l'adresse suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca ou par téléphone au (450) 434-5215.

Donné à Blainville,
ce 13 juillet 2021.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier



CONSULTATION ÉCRITE
DU 15 JUILLET AU 17 AOÛT 2021

PROJET DE RÈGLEMENT
RV-1447-025
(secteur de la montée Sanche)

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées au projet de règlement modifiant le Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

CONSULTATION ÉCRITE EN REMPLACEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Lors d'une séance tenue le 6 juillet 2021, le conseil municipal a adopté le Projet de règlement décrit dans cet avis. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de règlement doit faire l'objet d'une assemblée publique.

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, l'assemblée publique est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute question ou tout commentaire ayant trait au règlement décrit dans cet avis doit être reçu au plus tard le 17 août 2021 avant 16 heures, au bureau de la greffière à l'adresse suivante :

VILLE DE BOISBRIAND
Bureau de la greffière
940, boulevard de la Grande-Allée, bureau 120
Boisbriand (Québec) J7G 2J7
consultations@ville.boisbriand.qc.ca

OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT ET TERRITOIRE CONCERNÉ

PROJET DE RÈGLEMENT RV-1447-025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RV-1447 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE PAR L'ÉTABLISSEMENT DE DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À LA ZONE R-3 120

Le Règlement RV-1447-025 a pour objet d'introduire les objectifs recherchés et les critères d'implantation, d'architecture et d'aménagement applicables à la zone R-3 120, en prévision du projet de construction d'un bâtiment multifamilial à être érigé au 305, montée Sanche. La zone R-3 120 est située à l'intersection de l'avenue Provencher et de la montée Sanche.

Ce projet de modification du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n'est pas assujéti au processus d'approbation référendaire.

CONSULTATION DU PROJET

Le Projet de règlement décrit dans cet avis et l'illustration du territoire concerné sont disponibles pour consultation au Greffe de la Ville de Boisbriand situé au 940, boulevard de la Grande-Allée, 1^{er} étage, bureau 120, Boisbriand, aux heures régulières de bureau, en prenant rendez-vous au préalable au 450 435-1954 poste 225. De plus, des informations supplémentaires sur la modification proposée et sur la procédure entourant l'assemblée publique sont disponibles sur le site Internet de la Ville au www.boisbriand.ca.

Boisbriand, ce 8 juillet 2021.

La greffière,
Me JOHANE DUCHARME, OMA
2021.38

876120_40435_2

AVIS PUBLIC



**REMERCIEMENTS
au Sacré-Cœur pour
faveur obtenue**
Que le Sacré-Cœur de
Jésus soit loué, adoré et
glorifié à travers le
monde pour des siècles
et des siècles. Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours
et vos prières seront exaucées, même si cela semble
impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur
avec promesse de publication quand la faveur sera
obtenue.

M.B.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Jean-Guy Parent, en son vivant domicilié au 439, Édouard Lafortune, Bois-des-Filion (Québec) J6Z 4C2 est décédé, à Terrebonne le 20 mars 2021. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au 244, Chemin de la Grande Cote, Rosemère, Québec J7A 1H4.

Nathalie Parent, liquidatrice.

875999_49996_2



Blainville
inspirante

876190_40434_2

AVIS PUBLIC CONSULTATION ÉCRITE EN REMPLACEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le **PREMIER projet de Règlement 1418-160 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage.**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le greffier de la Ville de Blainville :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 6 juillet 2021, du **PREMIER projet de Règlement 1418-160 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage**, devrait tenir une assemblée publique de consultation en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

QUE l'assemblée publique de consultation sur le **PREMIER projet de Règlement 1418-160 P1** est remplacée par une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020;

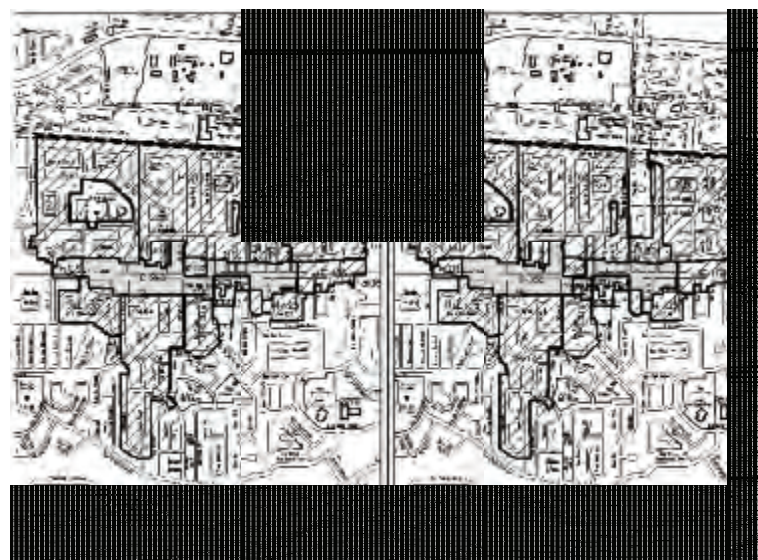
QUE tout intéressé qui souhaite se faire entendre par le conseil municipal relativement à ce **PREMIER projet de Règlement 1418-160 P1** doit faire parvenir, au plus tard le **29 juillet 2021**, ses commentaires et/ou questionnements par courriel à l'adresse suivante : urba@ville.blainville.qc.ca, ou en déposant ceux-ci à l'hôtel de ville au 1000, chemin du Plan-Bouchard, à Blainville.

OBJET

Ce projet de règlement contient des dispositions qui sont susceptibles d'approbation référendaire. Ces dispositions sont contenues aux articles 2 et 3 et ont pour objet de modifier le Règlement 1418 de zonage de façon à CRÉER la zone C-346 à même une partie de la zone C-352 et d'y PERMETTRE les usages commerciaux et multifamiliaux.

TERRITOIRE CONCERNÉ

Ce projet vise la zone concernée C-352 et les zones contiguës H-120, H-124, H-130, H-133, H-316, H-317, H-319, H-324, H-325, H-341, C-153 et P-186, lesquelles sont représentées sur le plan reproduit ci-dessous.



CONSULTATION DU PROJET

Le **PREMIER projet de Règlement 1418-160 P1** est disponible pour consultation au bureau du greffe ou à l'adresse suivante :

<https://blainville.ca/page/diffusion-des-avis-publics>

Également, toute personne qui souhaite obtenir une copie peut faire parvenir sa demande par courriel à l'adresse suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca ou par téléphone au (450) 434-5215.

Donné à Blainville,
ce 13 juillet 2021.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier



Blainville
inspirante

876011_40434_2

VILLE DE BLAINVILLE

Demande de soumissions SG2019-053/P (7210-2019-057)

AVIS PUBLIC

Ruisseau Gohier – Travaux de stabilisation

Description des travaux

Le projet faisant l'objet de la présente demande de soumissions est, sans s'y limiter :

- Mise en place de mesures de mitigation et dérivation du cours d'eau;
 - Stabilisation de talus;
 - Reprofilage du talus;
 - Construction d'une clé d'enrochement;
 - Enrochement du talus;
 - Végétalisation du talus;
- Réfection des lieux (pavage et clôture).

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription « **Demande de soumissions SG2019-053/P** », et adressées aux Services juridiques de la Ville de Blainville au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9, seront reçues jusqu'à **10 h 00 le 12 août 2021**. Les soumissions seront ouvertes le même jour à 10 h 01, ou aussitôt que possible après cette heure, à l'hôtel de ville situé au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec). Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer par courriel avec monsieur Sébastien Couture, ing. adjoint au chargé de projets, de la firme EFEL experts-conseils inc. à l'adresse suivante : scouture@efel.ca.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires officiels de soumission fournis par la Ville de Blainville. On obtiendra ces formulaires et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions en consultant le **Système Électronique d'Appel d'Offres (www.seao.ca)**. Les documents seront disponibles sur le SEAO dès le 14 juillet 2021.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou une caisse populaire, en faveur de la Ville de Blainville, pour un montant égal à dix pour cent (10 %) de la soumission ou d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville de Blainville pour un montant égal à dix pour cent (10 %) de la soumission.

Chaque soumission devra également être accompagnée d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances autorisée à opérer au Québec et certifiant que les cautionnements requis seront accordés au soumissionnaire, advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux.

La Ville de Blainville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais de quelque sorte, envers le ou les soumissionnaires.

Manon Lafontaine, avocate
Greffière adjointe



AVIS DE PRISE DE POSSESSION À LA SUITE D'UNE CESSATION D'EXERCICE

Avis est par les présentes donné que la secrétaire de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (« l'Ordre ») a pris possession des dossiers comptables de **Chantal Côté**, CPA, le 17 juin 2021 à la suite de la fermeture du cabinet Chantal Côté, CPA, le 31 décembre 2020 et considérant que Chantal Côté, CPA, CGA, a cessé d'être membre de l'Ordre le 20 avril 2021, et ce, conformément au *Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation et sur la cessation d'exercice d'un membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec* (C48.1, r.29) (le « Règlement »).

La secrétaire de l'Ordre conservera les dossiers des clients pour au moins cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025. Un client peut demander de reprendre les éléments du dossier qui lui appartiennent ou en demander le transfert à un autre professionnel en communiquant avec l'équipe du soutien à l'exercice de la profession de l'Ordre au 514 288-3256, poste 2611 ou au 1 800 363-4688, poste 2611, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, ou par courriel au sep@cpaquebec.ca. En raison de la pandémie, des arrangements particuliers devront être pris avec l'équipe du soutien à l'exercice de la profession pour consulter ou récupérer le dossier.

Cet avis est publié en vertu des articles 23 et suivants du Règlement.

Christiane Vachon, avocate
Secrétaire de l'Ordre

876017_73364_2



876016_40434_2

VILLE DE BLAINVILLE

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUE SA2021-077 P

SERVICES DE CONCIERGERIE AUX ATELIERS MUNICIPAUX ET À LA CASERNE NORD

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription **Soumission SA2021-077 P**, et adressées à la Ville de Blainville, Services juridiques au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9, seront reçues jusqu'à **9 h 30 le 5 AOÛT 2021**. Les soumissions seront ouvertes à 9 h 31, le même jour ou aussitôt que possible après cette heure à l'hôtel de ville situé au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec).

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec la responsable de l'information aux soumissionnaires, madame Carole Bédard à la division de l'approvisionnement de la Ville par courriel à infoappro@blainville.ca.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires officiels de soumissions fournis par la Ville de Blainville. On obtiendra ces formulaires et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions en consultant le Système Électronique d'Appel d'Offres (www.seao.ca).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié, traite bancaire ou d'une lettre de garantie bancaire inconditionnelle et irrévocable au montant de 4 000 \$ en faveur de la Ville de Blainville, à titre de garantie de soumission.

La Ville de Blainville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle n'encourra aucune obligation ou frais de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires.

**Manon Lafontaine, avocate
Greffière adjointe**



Boisbriand

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT CONSULTATION ÉCRITE

RÈGLEMENT RV-1699 (pavage sur la rue Yvonne-Lacroix)

AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU SECTEUR SITUÉ DE LA PART ET D'AUTRE DE LA RUE YVONNE-LACROIX ET INTÉRESSÉES PAR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT SUIVANT :

RÈGLEMENT RV-1699 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR UNE PARTIE DE LA RUE YVONNE-LACROIX ET LEUR FINANCEMENT PAR EMPRUNT

AVIS PUBLIC est donné que :

Le conseil municipal de la Ville de Boisbriand a adopté le règlement indiqué en titre lors d'une séance tenue le 6 juillet 2021. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur situé de part et d'autre de la rue Yvonne-Lacroix peuvent se prévaloir de leur droit de demander que le Règlement RV-1699 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en transmettant leur demande par écrit durant la période du 15 au 29 juillet 2021.

OBJET DU RÈGLEMENT ET SECTEUR CONCERNÉ

Le règlement décrète des travaux de pavage sur une partie de la rue Yvonne-Lacroix. Un emprunt de 135 000 \$ est autorisé pour le financement du projet, remboursable sur une période de 20 ans par l'imposition d'une taxe spéciale au secteur desservi par ces travaux, prélevée sur la base de la superficie des immeubles de ce secteur.

Le secteur qui bénéficiera des travaux est situé de part et d'autre de la rue Yvonne-Lacroix dans toute sa longueur, à l'exception du lot 6 079 385.

MODALITÉS D'INSCRIPTION AU REGISTRE

Compte tenu de la modification des règles applicables aux processus d'approbation référendaire suivant l'arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 7 mai 2020, l'accessibilité du registre à l'hôtel de ville en personne est remplacé par une consultation écrite.

En conséquence, toute demande d'inscription au registre doit être reçue durant la période du 15 au 29 juillet 2021, au bureau de la greffière à l'adresse suivante :

VILLE DE BOISBRIAND
Bureau de la greffière
940, boulevard de la Grande-Allée, bureau 120
Boisbriand (Québec) J7G 2J7
consultations@ville.boisbriand.qc.ca

La demande doit contenir les renseignements suivants :

- titre du règlement qui fait l'objet de la demande;
- noms, adresse et qualité de la personne habile à voter.

Pour être valide, la demande doit être appuyée de la signature de la personne habile à voter et être accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité suivante : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport canadien, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant son droit d'y être inscrite.

Toute personne qui assiste une personne habile à voter incapable de signer elle-même sa demande doit y inscrire :

- son nom;
- son lien avec la personne habile à voter (conjoint, parent ou autre);

- dans le cas où la personne habile à voter ne serait ni un parent ni un conjoint, une déclaration écrite selon laquelle elle n'a pas porté assistance à une autre personne qui n'est pas un parent ou un conjoint au cours de la procédure de demande de scrutin référendaire;
- une mention selon laquelle elle a assisté la personne habile à voter;
- sa signature.

Toute copie d'un document d'identification transmis avec une demande sera détruite à la fin de la procédure de demande de scrutin référendaire.

NOMBRE DE DEMANDES REQUIS

Le nombre de demandes requis pour que le règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de DIX-SEPT (17). Si le nombre de demandes requis n'est pas atteint, le règlement sera alors réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

ANNONCE DU RÉSULTAT

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé lors d'une séance ultérieure du conseil par le dépôt d'un certificat par la greffière.

PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ :

- Toute personne qui, le 6 juillet 2021, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné depuis au moins 6 mois au Québec, et
 - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- Personne morale :
 - avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 6 juillet 2021 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.
- Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

CONSULTATION

Le règlement décrit dans cet avis peut être consulté au Greffe de la Ville de Boisbriand situé au 940, boulevard de la Grande-Allée, 1^{er} étage, bureau 120 à Boisbriand, aux heures ordinaires de bureau, en prenant rendez-vous au préalable au 450 435-1954 poste 225. Toutes informations additionnelles peuvent être obtenues au numéro indiqué.

Boisbriand, ce 8 juillet 2021.

La greffière,
Me JOHANE DUCHARME, OMA
2021.37

876122_40435_2

876015_40434_2



VILLE DE BLAINVILLE
DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUE
SA2021-068-1 P
ABATTAGE ET ESSOUCHAGE D'ARBRES D'ALIGNEMENT DE RUES
ANNÉES 2021 ET 2022

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription **Soumission SA2021-068-1 P**, et adressées à la Ville de Blainville, Services juridiques au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9, seront reçues jusqu'à **9 h 15 le 13 AOÛT 2021**. Les soumissions seront ouvertes à 9 h 16, le même jour ou aussitôt que possible après cette heure à l'hôtel de ville situé au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec).

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec la responsable de l'information aux soumissionnaires, madame Carole Bédard à la division de l'approvisionnement de la Ville par courriel à infoappro@blainville.ca.


Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires officiels de soumissions fournis par la Ville de Blainville. On obtiendra ces formulaires et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions en consultant le **Système Électronique d'Appel d'Offres** (www.seao.ca).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié, traite bancaire ou d'une lettre de garantie bancaire inconditionnelle et irrévocable au montant de 5 000 \$ en faveur de la Ville de Blainville, à titre de garantie de soumission.

La Ville de Blainville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle n'encourra aucune obligation ou frais de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Manon Lafontaine, avocate
Greffière adjointe

876010_40434_2



VILLE DE BLAINVILLE
DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUE
SA2021-089 P
CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CORRECTIF
DES DEUX (2) SALLES MÉCANIQUES DE L'ARÉNA

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription **Soumission SA2021-089 P**, et adressées à la Ville de Blainville, Services juridiques au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9, seront reçues jusqu'à **9 h 00 le 13 AOÛT 2021**. Les soumissions seront ouvertes à 9 h 01, le même jour ou aussitôt que possible après cette heure à l'hôtel de ville situé au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec).

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec la responsable de l'information aux soumissionnaires, madame Carole Bédard à la division de l'approvisionnement de la Ville par courriel à infoappro@blainville.ca.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires officiels de soumissions fournis par la Ville de Blainville. On obtiendra ces formulaires et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions en consultant le **Système Électronique d'Appel d'Offres** (www.seao.ca).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié, traite bancaire ou d'une lettre de garantie bancaire inconditionnelle et irrévocable au montant de 5 000 \$ en faveur de la Ville de Blainville, à titre de garantie de soumission.

La Ville de Blainville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle n'encourra aucune obligation ou frais de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Manon Lafontaine, avocate
Greffière adjointe

AVIS PUBLIC



AVIS DE CONFORMITÉ DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC
(Modification du plan des grandes affectations du sol - Secteur de la montée Sanche)

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes habiles à voter de la municipalité et susceptibles d'être intéressées par le règlement suivant :

RÈGLEMENT RV-1441-084 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RV-1441 SUR LE ZONAGE PAR LA CRÉATION DE LA ZONE R-3 120 ET PAR L'ÉTABLISSEMENT DE SES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Lors d'une séance tenue le 1^{er} juin 2021, le conseil municipal a adopté le Règlement RV-1441-084. Conformément au plan d'urbanisme modifié par le Règlement RV-1440-007, le Règlement RV-1441-084 remplace la zone commerciale de quartier C-2 120 par la zone résidentielle multifamiliale R-3 120 constituée des lots 3 005 481 et 3 005 489 du cadastre du Québec, permettant la construction, dans cette zone, d'habitations de plus de 3 logements. Le règlement établit les dispositions particulières à la nouvelle zone R-3 120.

La modification du Règlement RV-1441 sur le zonage a, de plus, fait l'objet d'une démarche de participation publique conformément au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), le règlement a fait l'objet d'une consultation publique et tel que prévu au décret 433-2021 du 24 mars 2021, celle-ci a été remplacée par une consultation écrite du 14 avril au 4 mai 2021.

Aucune disposition du règlement adopté par le conseil municipal n'est susceptible d'approbation référendaire.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Le conseil municipal a adopté le 6 juillet 2021, la résolution 2021-07-329 indiquant qu'à l'exception du règlement indiqué dans cet avis, la modification au Plan d'urbanisme de la Ville introduite par le Règlement RV-1440-007 ne nécessite aucune modification aux règlements prévus aux sections VII à XI du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) ni à son règlement prévu à l'article 116 de la loi, pour les rendre conformes au plan.

APPROBATION DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Le Règlement RV-1441-084 a reçu l'approbation de la Municipalité régionale de Comté de Thérèse-De Blainville aux fins de sa conformité aux objectifs de son schéma d'aménagement et des dispositions du document complémentaire et un certificat de conformité à son égard a été émis le 16 juin 2021.

AVIS DE CONFORMITÉ DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de la résolution 2021-07-329 au plan d'urbanisme modifié.

Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, celle-ci doit donner son avis sur la conformité de la résolution au plan dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité de la résolution au plan.

CONSULTATION


Toute personne intéressée peut consulter la résolution et le règlement indiqués dans cet avis, au Greffe de la Ville de Boisbriand, situé au 940, boulevard de la Grande-Allée, bureau 120, aux heures régulières de bureau, en prenant rendez-vous au préalable au 450 435-1954 poste 225.

Boisbriand, ce 8 juillet 2021

La greffière,
Me JOHANE DUCHARME, OMA
2021.39

876119_40435_2

876002_40434_2



A V I S P U B L I C
OFFRE DE PAIEMENT COMPTANT

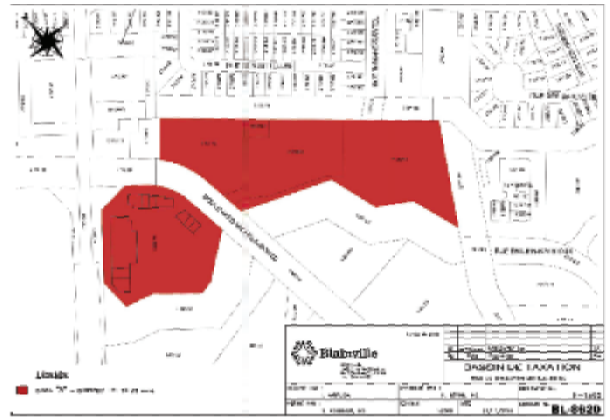
AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, greffier de la Ville de Blainville :

QUE la municipalité procèdera au financement du règlement d'emprunt ci-dessous au cours des prochains mois.

TOUTEFOIS avant d'entreprendre les procédures qui s'imposent, la Ville désire offrir à chaque propriétaire concerné la possibilité de payer le plein montant de la quote-part des coûts réels afférente à son immeuble avant la date de financement prévue le 28 octobre 2021.

RÈGLEMENT CONCERNÉ :

1595
(Montant à financer : 515 000 \$)
Exécution de travaux d'installation de feux de circulation et autres ouvrages connexes sur le Boulevard Michèle-Bohec



PROPRIÉTAIRES CONCERNÉS

Les propriétaires concernés par la présente offre sont ceux qui font partie du bassin de taxation illustré.

EN CONSÉQUENCE, toute personne intéressée à se prévaloir de cette opportunité est priée de communiquer, au plus tard le **27 août 2021**, avec le **Service des finances de la Ville de Blainville au 450 434-5237**

Donné à Blainville,
ce 13 juillet 2021.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier

AVIS PUBLIC**INVITATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE****SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 1418-162 P2
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1418.**

À la suite de la consultation écrite en remplacement de l'assemblée publique de consultation tenue sur le **PREMIER projet de Règlement 1418-162 P1**, le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire du 6 juillet 2021 le **Second projet de Règlement 1418-162 P2**, lequel projet modifie le Règlement 1418 de zonage;

Ce **SECOND projet de Règlement 1418-162 P2** contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées provenant **de la zone concernée** et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ces dispositions sont contenues aux articles 2 et 3 du **SECOND projet de Règlement 1418-162 P2**.

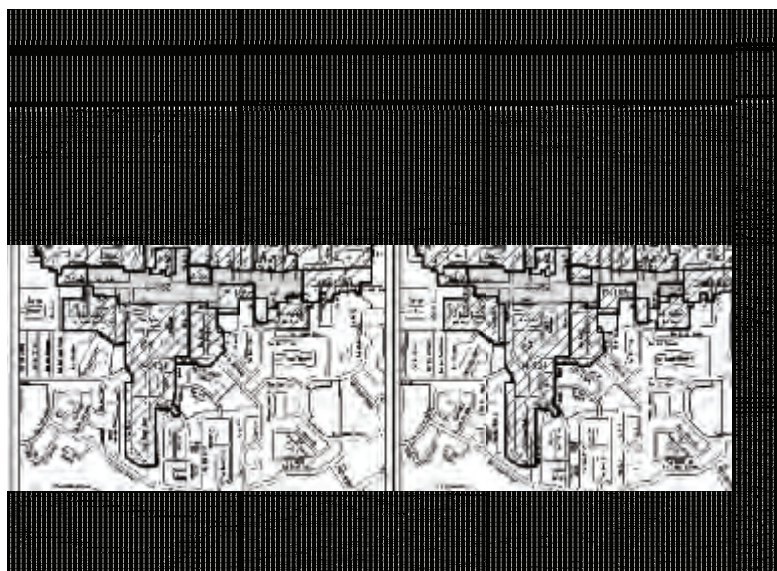
1. Demande d'approbation référendaire

Une demande relative aux dispositions contenues aux articles 2 ou 3 dudit projet, ayant pour objet de modifier le Règlement 1418 de zonage de façon à **CRÉER la zone C-754 à même une partie de la zone C-352 et d'y PERMETTRE les usages mixtes (résidentiel et commercial)**, peut provenir des personnes intéressées de la zone concernée C-352 et des zones contiguës H-120, H-124, H-130, H-133, H-316, H-317, H-319, H-324, H-325, H-341, C-153, C-342 et P-186.

Le dépôt d'une telle demande vise à ce qu'un règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter **de la zone à laquelle** il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide à l'égard de ces dispositions.

2. Description de la zone concernée et des zones contiguës

La zone concernée ainsi que les zones contiguës sont illustrées sur le plan reproduit ci-dessous :

**3. Conditions de validité d'une demande**

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Ville ou à l'adresse courriel suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca **au plus tard le 22 JUILLET 2021**.
- être signée par au moins **12 personnes intéressées** de la zone d'où elle provient ou par la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau du greffe au 1000, chemin du Plan-Bouchard, à Blainville, aux heures normales de bureau, ou en faisant une demande par courriel à l'adresse suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca. Une copie du **Résumé du SECOND projet de Règlement** peut également être obtenue sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

5. Absence de demande

Toutes les dispositions du **SECOND projet de Règlement 1418-162 P2** qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation

Le **SECOND projet de Règlement 1418-162 P2** est disponible pour consultation au bureau du greffe ou à l'adresse suivante :

<https://blainville.ca/page/diffusion-des-avis-publics>

Également, toute personne qui souhaite obtenir une copie peut faire parvenir sa demande par courriel à l'adresse suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca ou par téléphone au (450) 434-5215.

Donné à Blainville,
ce 13 juillet 2021.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier

AVIS PUBLIC**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2022-2023-2024**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Blainville, que le conseil municipal a adopté, à la séance extraordinaire du 6 juillet 2021, le **Programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024**, lequel se résume comme suit :

PLAN D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

VOLET QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS	2022	2023	2024
Plan directeur des bâtiments – mise aux normes	850 000\$	850 000\$	935 000\$
Programme annuel de remplacement du réseau d'éclairage décoratif	300 000\$	300 000\$	300 000\$
Secteur Chambéry – Plan concept Place de la Savoie	120 000\$		
Secteur Chambéry – Construction Place de la Savoie		3 000 000\$	
Nouveau site de dépôt des neiges usées		7 000 000\$	
Ateliers municipaux – phase 2 (entrepôt tempéré et finalisation aménagements extérieurs)			4 000 000\$
SOUS-TOTAL	1 270 000\$	11 150 000\$	5 235 000\$
VOLET SÉCURITÉ	2022	2023	2024
Remplacement des équipements et véhicules	850 000\$	850 000\$	850 000\$
Remplacement des équipements informatiques 911 – phase 2			800 000\$
Honoraires professionnels	300 000\$	300 000\$	300 000\$
SOUS-TOTAL	1 150 000\$	1 150 000\$	1 950 000\$
VOLET EAU	2022	2023	2024
Réhabilitation du réseau d'aqueduc	600 000\$	600 000\$	600 000\$
Remplacement de vannes d'aqueduc	200 000\$	200 000\$	
Programme annuel d'inspection des conduites d'égouts	100 000\$	100 000\$	
Réparations ponctuelles des réseaux d'égouts suite aux inspections	350 000\$	350 000\$	
Mise à niveau du poste de pompage rue de Castillo	420 000\$		
Construction du 2 ^e réservoir Marcel-Ayotte	8 500 000\$		
Télémetrie des postes de pompage – phase 2	80 000\$		
Remplacement de la génératrice au poste surpression Renaissance	750 000\$		
Mise à niveau poste de pompage rue des Bolets		420 000\$	
Bouclage de l'aqueduc rue de Gatineau			1 550 000\$
Agrandissement des étangs aérés		4 000 000\$	4 000 000\$
Bassins de rétention Fontainebleau – phase 2 (Roncolo et De Blois)		500 000\$	
SOUS-TOTAL	11 000 000\$	6 170 000\$	6 150 000\$
PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES PARCS ET ESPACES VERTS	2022	2023	2024
Travaux dans les parcs	850 000\$	1 500 000\$	2 150 000\$
Aménagement de sentiers dans les ravins de Fontainebleau	225 000\$		
Aménagement des entrées de ville, îlots, terre-pleins	50 000\$	50 000\$	50 000\$
Parc équestre – Ajout de moloks et prises de courant pour événements écoresponsables	90 000\$		
Terrain de baseball Midget au parc Blainville	2 350 000\$		
SOUS-TOTAL	3 565 000\$	1 550 000\$	2 200 000\$
PROGRAMME DE RÉFECTION DES CHAUSSÉES	2022	2023	2024
Programme annuel de réfection de chaussées et de scellement des fissures	2 300 000\$	3 700 000\$	4 000 000\$
Réfection de trottoirs	60 000\$	60 000\$	60 000\$
Réfection de pistes cyclables et passages piétons	120 000\$	120 000\$	120 000\$
Réfection de la piste cyclable Route verte entre Ch. de la Côte-Saint-Louis Est et boul. Seigneurie Est			400 000\$
Mesures de modération de la vitesse	120 000\$	120 000\$	120 000\$
Élargissement du boul. Michèle-Bohec et piste multifonctionnelle entre ruisseau Goyer et rue Notre-Dame			1 750 000\$
SOUS-TOTAL	2 600 000\$	4 800 000\$	6 450 000\$
	2022	2023	2024
GRAND TOTAL	19 585 000\$	24 820 000\$	21 985 000\$

Donné à Blainville,
ce 13 juillet 2021.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier

AVIS PUBLIC**INVITATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE****SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 1418-158 P2
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1418.**

À la suite de la consultation écrite en remplacement de l'assemblée publique de consultation tenue sur le **PREMIER projet de Règlement 1418-158 P1**, le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire du 6 juillet 2021 le **Second projet de Règlement 1418-158 P2**, lequel projet modifie le Règlement 1418 de zonage;

Ce **SECOND projet de Règlement 1418-158 P2** contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées provenant **des zones concernées** et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ces dispositions sont contenues aux articles 2 et 3 du **SECOND projet de Règlement 1418-158 P2**.

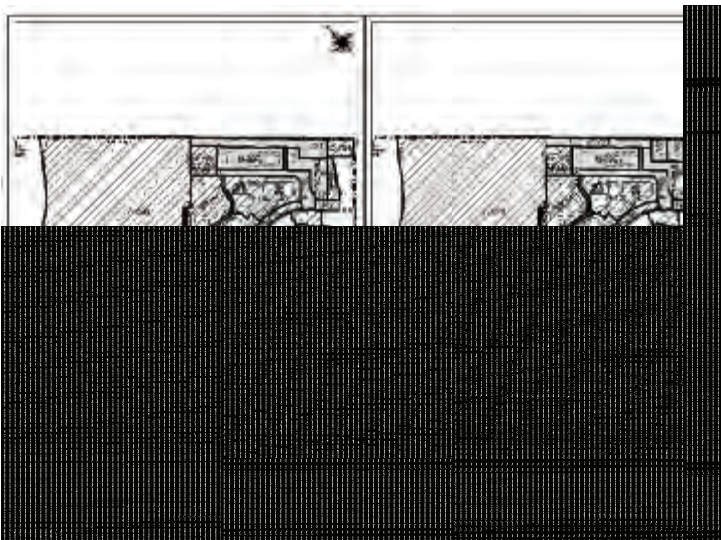
1. Demande d'approbation référendaire

Une demande relative aux dispositions contenues aux articles 2 ou 3 dudit projet, ayant pour objet de modifier le Règlement 1418 de zonage de façon à **CRÉER les zones H-752 et H-753 à même une partie des zones H-723 et H-731, à PRÉVOIR les usages résidentiels et les normes applicables pour chacune des zones et à MODIFIER les limites de la zone P-778**, peut provenir des personnes intéressées des zones concernées H-723, H-731, H-707 et P-778 et des zones contiguës A-698, C-751, P-775, P-776, P-777, H-705, H-706, H-708, H-709, H-719 et H-721.

Le dépôt d'une telle demande vise à ce qu'un règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter **de la zone à laquelle** il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide à l'égard de ces dispositions.

2. Description des zones concernées et des zones contiguës

Les zones concernées ainsi que les zones contiguës sont illustrées sur le plan reproduit ci-dessous :

**3. Conditions de validité d'une demande**

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Ville ou à l'adresse courriel suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca **au plus tard le 22 JUILLET 2021**.
- être signée par au moins **12 personnes intéressées** de la zone d'où elle provient ou par la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau du greffe au 1000, chemin du Plan-Bouchard, à Blainville, aux heures normales de bureau, ou en faisant une demande par courriel à l'adresse suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca. Une copie du **Résumé du SECOND projet de Règlement** peut également être obtenue sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

5. Absence de demande

Toutes les dispositions du **SECOND projet de Règlement 1418-158 P2** qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation

Le **SECOND projet de Règlement 1418-158 P2** est disponible pour consultation au bureau du greffe ou à l'adresse suivante :

<https://blainville.ca/page/diffusion-des-avis-publics>

Également, toute personne qui souhaite obtenir une copie peut faire parvenir sa demande par courriel à l'adresse suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca ou par téléphone au (450) 434-5215.

Donné à Blainville,
ce 13 juillet 2021.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier

AVIS PUBLIC**INVITATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE****SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 1418-156 P2
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1418.**

À la suite de la consultation écrite en remplacement de l'assemblée publique de consultation tenue sur le **PREMIER projet de Règlement 1418-156 P1**, le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire du 6 juillet 2021 le **Second projet de Règlement 1418-156 P2**, lequel projet modifie le Règlement 1418 de zonage;

Ce **SECOND projet de Règlement 1418-156 P2** contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées provenant **des zones concernées** et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ces dispositions sont contenues aux articles 2 et 3 du **SECOND projet de Règlement 1418-156 P2**.

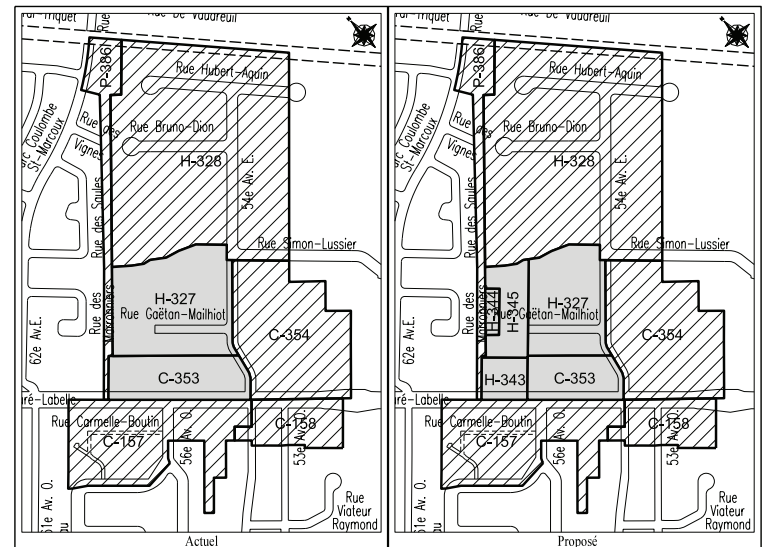
1. Demande d'approbation référendaire

Une demande relative aux dispositions contenues aux articles 2 ou 3 dudit projet, ayant pour objet de modifier le Règlement 1418 de zonage de façon à **MODIFIER les limites des zones H-327 et C-353, afin de CRÉER la zone mixte H-343, ainsi que les zones résidentielles H-344 et H-345**, peut provenir des personnes intéressées des zones concernées H-327 et C-353 ainsi que des zones contiguës P-386, H-328, C-354, C-158 et C-157.

Le dépôt d'une telle demande vise à ce qu'un règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter **de la zone à laquelle** il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide à l'égard de ces dispositions.

2. Description des zones concernées et des zones contiguës

Les zones concernées ainsi que les zones contiguës sont illustrées sur le plan reproduit ci-dessous :

**3. Conditions de validité d'une demande**

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Ville ou à l'adresse courriel suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca **au plus tard le 22 JUILLET 2021**.
- être signée par au moins **12 personnes intéressées** de la zone d'où elle provient ou par la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau du greffe au 1000, chemin du Plan-Bouchard, à Blainville, aux heures normales de bureau, ou en faisant une demande par courriel à l'adresse suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca. Une copie du **Résumé du SECOND projet de Règlement** peut également être obtenue sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

5. Absence de demande

Toutes les dispositions du **SECOND projet de Règlement 1418-156 P2** qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation

Le **SECOND projet de Règlement 1418-156 P2** est disponible pour consultation au bureau du greffe ou à l'adresse suivante :

<https://blainville.ca/page/diffusion-des-avis-publics>

Également, toute personne qui souhaite obtenir une copie peut faire parvenir sa demande par courriel à l'adresse suivante : servicesjuridiques@ville.blainville.qc.ca ou par téléphone au (450) 434-5215.

Donné à Blainville,
ce 13 juillet 2021.

PATRICK ST-AMOUR, avocat
Greffier

LES PETITES ANNONCES



08 TERRES RECHERCHÉES

RECHERCHE MAISONS, terres, terrains, domaines. Mise en marché Montréal. François Ducharme, courtier Via Capitale, 450-898-1679.

21 LOGEMENTS À LOUER

BLAINVILLE: STUDIO, 2.1/2 style condo, aire ouverte, lit mural. Meublé, vaisselle, batterie cuisine, télévision, laveuse, sècheuse inclus. Libre, 1000\$/mois, chauffé, éclairé. Très paisible. Références exigées. Enquête crédit. 514-267-1253.

BOISBRIAND/ ROSEMÈRE: 1er étage d'un duplex, près auto.15/640/ Place Rosemère. Grand 5.1/2, 2c.c., grande salle de jeux. Cour clôturée. Garage (porte électronique)/ stationnement inclus. Libre 1er juillet, 1850\$/mois, chauffé, éclairé, coupe gazon, déneigé. Pas d'animaux. Richard, 514-951-5935.

ST-JANVIER, Mirabel: 4.1/2, 2e étage, beaucoup de rangement. Bloc très tranquille. TOUT EST À VENDRE. Pas d'animaux. Libre 1er septembre, 705\$/mois. 450-712-3682.

21 LOGEMENTS À LOUER

ST-BENOÎT: recherche homme retraité, autonome (permis de conduire), en bonne forme physique. Travaux légers sur ferme laitière en échange d'un logement meublé. Stéphane, 514-604-1744.

ST-JÉRÔME: construction 2020. Libre 1er octobre. Petit studio, style loft. Aucun chien. Enquête de crédit demandée. 670\$. 1075 BLONDIN. À pied du Costco. 514-952-2433.

23 MAISONS À LOUER

MIRABEL, ST-AUGUSTIN: Aucun chien. Enquête crédit. Libre, 1500\$. 514-946-2779.

26 CHAMBRES À LOUER

BLAINVILLE: Dans maison. Près services. Câble/TV, internet. Stationnement. 130\$/sem. 514-235-6004.

BOIS-DES-FILION: chambre meublée, internet, câble. Entrée privée. Avec stationnement. 514-915-0110.

42 LOCAUX À LOUER / À VENDRE

MIRABEL: au coeur du village de St-Augustin. 3600pi.ca. Libre. 450-323-2779.

43 ENTREPÔTS / ENTREPOSAGE

MINI-ENTREPÔTS: chauffés, 7X12, 10X15, 10X20, rez-de-chaussée. Boul. René-A. Robert, Location d'Outils Ste-Thérèse 450-435-6711.

ST-BENOÎT: local d'entreposage, pas de mécanique. 1015pi.ca., porte de garage 12pi.x14pi.. 514-946-2779.

45 SALLES À LOUER

SALLE COMMUNAUTAIRE située à Ste-Marthe-sur-le-Lac: capacité 50 personnes. Cuisine disponible, très propre. AIR CLIMATISÉ. Location pour quelques heures, la journée ou la soirée. Pour plus d'informations, 450-974-7089.

59 RECYCLAGE/ FERRAILLE

514-578-7181. ACHETONS VOITURES POUR FERRAILLE: payons meilleur prix. Remorquage gratuit.

514-668-7594. ACHETONS VÉHICULES. Payons 200\$ à 1000\$. Pour ferraille.

514-668-7594. ACHETONS VÉHICULES. Payons 200\$ à 1000\$. Pour ferraille.

66 DIVERS À VENDRE

CABANONS: 10X12/4300\$, 10X16/5175\$, 12X16/5950\$, 15X20/8800\$, 15X30/11250\$, 20X30/18000\$. Autres modèles et grandeurs disponibles. Livraison et installation gratuites. R B Q : 8 2 1 3 - 9 3 3 8 - 0 4 . 450-632-0007.

81 VOITURES / CAMIONS À VENDRE

ATTENTION! ATTENTION! Besoin d'une auto? Problème de crédit? C'est fini. Aucune enquête de crédit. Financement sur place. Voiture, camion, van. Léger dépôt requis. Robert Cloutier Autos 450-446-5250 ou 514-830-0098, 1-888-446-5250. www.robertcloutierautos.com

AVIS À NOS ANNONCEURS

L'article 242 de la Loi sur la protection du consommateur stipule que: «AUCUN COMMERÇANT NE PEUT, DANS UN MESSAGE PUBLICITAIRE, OMETTRE SON IDENTITÉ ET SA QUALITÉ DE COMMERÇANT.» Nos annonceurs se doivent de publier leurs annonces en conformité avec cette loi. Veuillez noter que la responsabilité des journaux L'ÉVEIL et NORD INFO se limite à une insertion d'une annonce erronée. Nous vous demandons de bien vérifier votre annonce dès la première parution.

PETITES ANNONCES

450 **974-2244**

POUR AFFICHER UNE OFFRE D'EMPLOI

450 **472-3440**

POSTE 335

Par Internet à petitesannonces@groupejcl.ca

101 OFFRES D'EMPLOI

Besoin de PERSONNEL pour l'INSTALLATION de MOBILIER de bureau. Contacter Sylvie au 450-430-9048, ext. 101.

CHAUFFEUR SUR SEMI-DOMPEUR: classe 1, FM. Minimum 3 ans d'expérience. 450-735-0661.

101 OFFRES D'EMPLOI

CHERCHONS INSTALLATEUR D'ATTACHES REMORQUE ET COMMIS: Salaire plus assurance collective. Bonnes conditions de travail. A ST-EUSTACHE. 450-623-1468, 514-757-4146. Demandez Yves ou Carole.

101 OFFRES D'EMPLOI

Bonjour! Nous sommes à la recherche d'une NOUVEAU pour aider à domicile avec notre petite fille (1 mois) à BLAINVILLE. Possibilité de temps partiel ou temps plein. Salaire compétitif. 514-566-1272.

101 OFFRES D'EMPLOI

COMMIS AUX INVENTAIRES Temps partiel 15.65\$/hre Allocation pour véhicule 0.42\$/km Étudiant(e)s, retraité(e)s ou parait pour un revenu supplémentaire. Envoyez votre C.V. à pmorin@inviapare.com

je suis ii

INTÉGRATION-TRAVAIL LAURENTIDES

Ateliers #JeSuisiiAuTravail

Démarche d'emploi adaptée pour les personnes ayant un TDAH

ITL
Votre expertise en santé mentale!

Début 30 août 2021
55, rue Castonguay, St-Jérôme
Local 103

- o 8 semaines d'ateliers
- o Du lundi au mercredi de 9h à midi
- o 5 semaines de recherche d'emploi accompagnée
- o Formation **GRATUITE !!!**

Contactez-nous au 450-436-4024
Nadya poste 225

Avec la participation financière de:

101 OFFRES D'EMPLOI

101 OFFRES D'EMPLOI

101 OFFRES D'EMPLOI

Preverco
Division BFS

Un important fabricant de planchers de bois franc située dans le parc industriel Amédée-Dion de Boisbriand

Viens travailler avec nous sur le plancher !
OFFRE EMPLOI - Contremaître Qualité

1 à 2 ans expérience serait un atout
Effectue les tests qualité
Rédaction rapports spécifiques
Assure la conformité des exigences au niveau de la qualité
Forme et informe les employés des normes
Inspecter et valider la qualité des paquets

Bonne connaissance du bois franc et ses caractéristiques
Bonne connaissance de word et excel (office)

Formation:
- Diplôme secondaire 5 minimum
- Expérience en gestion de personnel(atout)
- Formation en génie du bois ou expérience équivalente pertinente
- Salaire selon expérience

Ressources humaines
423, chemin Côte Sud, Boisbriand, Québec J7E 4H5
Télécopieur: 450 430-0887 • sgirard@preverco.com



CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE THÉRÈSE DE BLAINVILLE

PRÉPOSÉ AU STATIONNEMENT (BIENVENUE AUX RETRAITÉS)

RELÂCHE PENDANT LES PÉRIODES DES FÊTES ET ESTIVAL

Accueil et remet une vignette quotidienne de couleur bleue pourvue que le conducteur soit inscrit ou participe à une activité faisant l'objet d'un contrat de location d'une journée ou moins, à la même date avec le CCCTB, ainsi que toute personne fréquentant la bibliothèque municipale de Sainte-Thérèse et le CIMEQ (Centre d'innovation et microélectrique du Québec).

Surveille les allées et venues dans le stationnement dans le but de faire respecter la réglementation municipale.

Rédige un rapport quotidien faisant état de toute anomalie survenue pendant le quart de travail.

Le salaire est de 14,72\$ l'heure, semaine de 40 heures.

Fonction disponible le 23 septembre prochain

Faire parvenir votre curriculum vitae au
Centre culturel et communautaire Thérèse de Blainville
120, boulevard du Séminaire
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 1Z2
ou par courriel p.lebeau@ccctb.ca
ou par télécopieur au (450) 434-9659

* L'usage du masculin dans cette annonce a pour unique but d'alléger le texte.

876128_45581_2

101 OFFRES D'EMPLOI

CHERCHE PRÉPOSÉ(E): Résidence Rhéaume à St-Janvier. À combler immédiatement, 40h/sem.. Salaire selon compétence.
450-435-6529.

FIX AUTO BLAINVILLE: recherche LAVEUR AUTOMOBILE. Avantages sociaux intéressants. Gilbert, 450-437-1677.
gilbertfillon@fixauto.com

ENTREPRISE SANS BUT LUCRATIF RECHERCHE PLUSIEURS PRÉPOSÉ(E)S: en entretien ménager à domicile. Avec ou sans voiture. Temps plein/partiel, de jour, la semaine. 18.02\$/h, remboursement des frais de déplacement et prime temporaire de 1.60\$/h. Conciliation travail/ vie personnelle. Bienvenue semi-retraité(e)s. Régions MRC Thérèse-De Blainville et Deux-Montagnes. 450-979-2372, ext.230.
info@acsbl.org

101 OFFRES D'EMPLOI

EMPLOYÉ(E)S DEMANDE(E)S: Kiosque Fruits et Légumes, autoroute 15, à côté de Toyota, St-Antoine, Mirabel. Sylvain Bélanger, 514-236-3884.

GARDIENNE DE NUIT: temps plein. Pour une résidence d'hébergement pour jeunes, situé à Blainville. Légers travaux domestiques. Demandez Micheline, 514-942-5965.

NETTOYAGE PRESSION: PAVE, BRIQUE, BÉTON. Temps plein. Bien rémunéré. 514-619-1958.

LA FABREVILLE ET SUITES est à la recherche de PRÉPOSÉ(E) à l'entretien ménager. Sens des responsabilités, autonome, souci du travail bien fait, fiable, motivé, capacité à gérer le stress. Accepte les critiques constructives. Assurances collectives après 1 an de services. Bonne ambiance de travail, environnement positif. TEMPS PARTIEL, possibilité temps plein. 15\$/h incluant bonus. info@lefabreville.com

**CHAUFFEURS
CLASSE 3
DEMANDÉS**
de 5 h à 12 h
Pour livraison de fruits et légumes
Bienvenue aux retraités !
Louis Bélisle **514 949-8707**

101 OFFRES D'EMPLOI

JOURNALIER RECHERCHE, assemblage d'enseignes: 17\$/20\$/h, temps plein/partiel. Envoyer CV: recrute-m@noovomedia.com Bienvenue aux étudiants.

**LIVRAISON
SABLAGE
USINAGE**
Hommes ou femmes
Temps plein de jour
À Mirabel
BOIS CONTEMPORAIN
Escaliers intérieurs
514-996-0813

VENDEUSE: avec expérience dans la vente, temps plein et temps partiel. **Bijouterie située à la Place Rosemère.**
450-437-5458.

106 AIDES DOMESTIQUES DISPONIBLES / DEMANDÉES

CHERCHE EXCELLENTE FEMME DE MÉNAGE: près Boisbriand, avec expérience. Doit parler anglais.
514-803-9693.

RECHERCHE FEMME DE MÉNAGE: avec expérience/voiture. Parle anglais.
450-434-3312.

101 OFFRES D'EMPLOI

118 SANTE / MEDECINES DOUCES / MASSOTHÉRAPIE

450-431-7966 **ABSOLUMENT À DÉCOUVRIR LA MAGIE D'UN MASSAGE PERSONNALISÉ, QUALITÉ SUPÉRIEURE, SENSORIEL, EXTRÊME DÉTENTE, PRIVÉ, REÇU, 7/7, 9H00-22H00. ENDROIT CHAMPÊTRE, ST-JÉRÔME.**

450-491-6419 **MASSOTHÉRAPEUTE ET NATUROPATHÉ: Massages suédois (doux), shiatsu (musculaire). Reçu.**

450-668-3222. **Bon massage apaisant. 2120 Francis-Hughes, Laval. Près auto-440/ Industriel sud. Reçu.**

450-686-8138 **JE CONÇOIS MES MASSAGES** pour que vous les aimiez: harmonieux et incomparables. 9h-19h. Privé. Reçu. France (auto-15/St-Martin).

DANIEL vous offre la DÉTENTE que vous recherchez. Ste-Adèle. 450-275-0780. Reçu.

****PROMOTION JUILLET**** MASSAGE THÉRAPEUTIQUE OU DE RELAXATION: Tout en douceur. Dans une ambiance calme et chaleureuse. Au plaisir de vous accueillir. Reçu. 514-569-3305.

101 OFFRES D'EMPLOI



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE THÉRÈSE DE BLAINVILLE

Lieu de travail: 120, boulevard du Séminaire, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 1Z2

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN ET AU SERVICE CLIENT

Principales fonctions

Faire la mise en place des chaises, des tables et de la scène selon les plans préparés par l'administration. Installer le matériel du Centre tel que tableau, lutrin, projecteur, système de son, etc. Assurer le démontage et la remise en état des lieux. Effectuer l'entretien ménager du Centre.

Exigences et conditions de travail

Niveau d'études:	Diplôme d'études secondaires complété
Années d'expérience reliées à l'emploi:	Un atout
Description des compétences:	Esprit d'initiative, sens des responsabilités
Langues parlées:	Français et anglais
Langue écrite:	Français

Salaire offert : 14,72 \$ de l'heure

Nombre d'heures semaine : Environ 15 heures, respect de l'horaire académique des candidats

Statut d'emploi : Permanent à temps partiel. Jour, soir, fin de semaine, QUARTS DE TRAVAIL COMMUNIQUÉS UNE SEMAINE À L'AVANCE.

Fonction disponible à compter du 1^{er} septembre prochain.

Nom de la personne à contacter : Paul Lebeau, directeur

Moyens de communication, curriculum vitae :

Téléphone: 450 434-9560 - **Courriel:** p.lebeau@ccctb.ca - **Télécopieur:** 450 434-9659



POULET ET CÔTES LEVÉES

STE-THÉRÈSE

- Livreurs
- Serveurs
- Cuisiniers
- Préposés au bar

URGENT

Joignez-vous à une équipe

DYNAMIQUE

Salaire avantageux, temps plein et partiel

Vous présenter avec votre CV au
238, rue St-Charles, Ste-Thérèse

Demandez Jimmy ou Chris Karmiris

L'usage du masculin dans cette annonce a pour but d'alléger le texte.

ICI, HONDA DES RABAIS!



**CIVIC
4 PORTES
2021**

Obtenez

3 000\$[†]

de rabais à l'achat comptant

DÉCOUVREZ L'EFFET HONDA



CR-V LX 2RM 2021 PDSF DE 32 240 \$*

Louez-le à partir de

77\$*

/sem., location 60 mois
260 paiements
100 000 km inclus
0,12 \$/km excédentaire
1 499 \$ comptant

750\$ EN BONI HONDA**

« NOTRE MISSION EST DE VOUS EN DONNER PLUS POUR VOTRE ARGENT DANS LE BUT DE VOUS REVOIR, JE VOUS LE DIS! »

**HR-V LX
2RM 2021**

Louez-le à partir de

69\$*

/sem., location 60 mois
260 paiements
100 000 km inclus
0,12 \$/km excédentaire
1 499 \$ comptant

PDSF DE 27 170 \$*



HONDA BLAINVILLE



700, BOUL. DU CURÉ-LABELLE, BLAINVILLE HONDABLAINVILLE.COM 450 435-1122

867186_41712_2

MEMBRE DU GROUPE **LECLAIR** PASSION AUTOMOBILE DEPUIS 50 ANS!

*Offert à l'achat au comptant de la Civic berline touring 2021 neuve. **Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements applicable sur le CR-V LX 2 roues motrices 2021 neuf (modèle RW1H2MES) avec une valeur au détail de 32 240 \$/sur le HR-V LX 2 roues motrices 2021 neuf (modèle RU5H3MEX) avec une valeur au détail de 27 170 \$, taxes en sus. Sur approbation de crédit par l'entremise de Services Financiers Honda (SFH). Transport, préparation de 1 870 \$ et surcharge sur le climatiseur (100 \$ lorsqu'applicable) inclus. Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 46,50 \$ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$), les assurances, l'immatriculation et les options sont en sus. **Offert aux clients au détail admissibles à la location ou au financement des CR-V 2021 neufs sélectionnés admissibles. Certaines conditions s'appliquent. Offres en vigueur pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Les photos sont à titre indicatif. *Jusqu'à la livraison de votre véhicule, nous remboursons votre transaction si vous n'êtes pas entièrement satisfait(e). Voyez Honda Blainville pour plus de détails. L'offre se termine le 31 juillet 2021.